

# Lou Becan

N° 42

décembre  
2020

Bulletin d'informations municipales  
Saint-Julien-en-Vercors

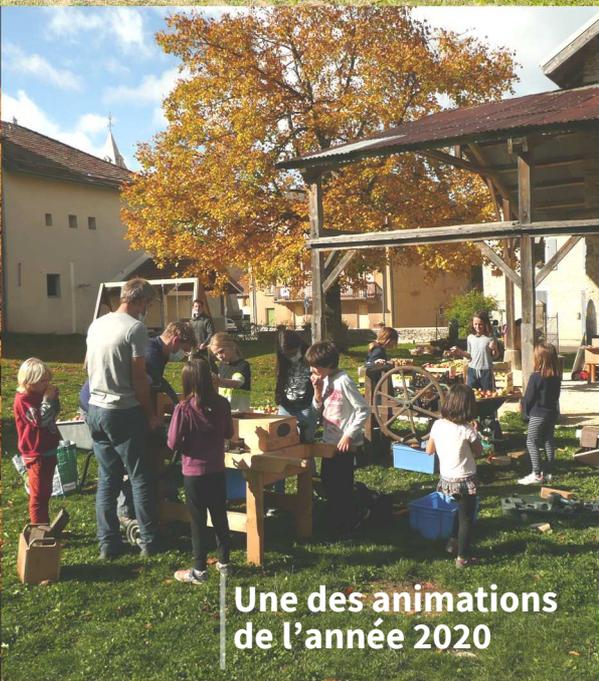
L'installation de la nouvelle équipe municipale



L'arrivée des premières neiges



Une des animations de l'année 2020



# le mot du *mairie*

## Sommaire

### Les pages de la mairie

Nouveau conseil, échos des conseils, intercommunalité, dossiers...

..... page 3

### La vie du village

Habitants, associations, animations, pages d'histoire...

..... page 21

### Ailleurs en Vercors

Animations et actualité des villages voisins, services...

..... page 35

### Infos pratiques

..... page 39

### Rétro photo

..... page 40

## Etat-civil

### Avis de naissance

■ **Basile Traumann**, né le 25 décembre 2019, fils de Marie Golain et Victor Traumann (Ponson)

■ **Félix Nodet**, né le 26 mai 2020, fils de Soheila Regnault et Paul Nodet (village)

■ **Clara Drogue**, née le 11 août 2020, fille d'Astrid Blanc et Emmanuel Drogue (village)

### Personnes inhumées au cimetière

■ **Eric Callet-Ravat**, décédé le 31 janvier 2020

■ **Michelle Roche**, décédée le 15 juillet 2020

**P**remier numéro du mandat, ce Lou Becan est l'occasion de vous présenter notre nouvelle équipe, à qui vous avez confié le soin, en mars dernier, de conduire les affaires municipales pour les six prochaines années. J'en profite pour vous remercier de cette confiance qui nous honore et nous oblige. Nous saurons en être dignes en travaillant avec exigence, détermination et ouverture, aux côtés des habitants. J'ai une pensée sincère pour les élus sortants qui ne se sont pas représentés et dont je salue l'engagement. Je n'oublie pas enfin nos agents municipaux, Maylis, Laurence et Pierre-Laurent qui ont su s'adapter aux nouveaux élus et les accompagner de la meilleure des façons ! Ce renouvellement municipal - assez classique - a été largement éclipsé par la crise de la COVID-19, à laquelle ont été confrontés concrètement - fait rare - des milliards d'êtres humains. Je vous épargnerai une énième analyse de la situation mais tiens à revenir sur deux points. Tout d'abord, face à un quotidien mettant aux prises crises sanitaire, économique, sociale, climatique, tensions géopolitiques, attentats terroristes, ne sombrons pas, individuellement et collectivement. Au contraire, faisons de ces épreuves une occasion de nous réinventer. Sachons imaginer des lendemains heureux, pour nous, pour nos enfants. Affrontons avec lucidité et persévérance les épreuves de notre temps en méditant Jaurès qui écrivait *L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir*. Par ailleurs, cette période a marqué le retour en grâce du local ; le confinement a fait redécouvrir les vertus de nos petits commerces, des circuits courts. Cette situation inédite a montré combien habitants, élus étaient en mesure d'apporter des réponses innovantes, d'être réactifs pour gérer efficacement les services de proximité, de faire vivre au quotidien la solidarité, d'en réinventer les formes. Cette consécration ne devra pas s'évanouir telle l'écume des « vagues »... Face aux défis nombreux de notre époque, démontrons la capacité du local à innover et à apporter des réponses concrètes, au plus près des besoins, bien loin de la stérilité des injonctions verticales. Cela constituera un beau défi collectif pour notre mandat. A l'aube de l'année 2021, il ne me reste qu'à vous souhaiter le meilleur, pour vous et vos proches, pour nous collectivement, ici et ailleurs. Exercice classique mais à la saveur et au relief si particuliers au seuil de cette année 2020 ! Passez de belles fêtes et gardez espoir !

**Pierre-Louis Fillet, maire**

## Agenda

### Rien de prévu !

Les incertitudes liées au contexte sanitaire expliquent l'absence de visibilité sur de nombreux événements du 1er semestre, qu'il s'agisse de festivités ou des dates d'élections régionales et départementales ! Nous diffuserons ces dates par mail au fur et à mesure.

### Annulation des vœux

Par ailleurs, le conseil municipal a décidé d'annuler la traditionnelle cérémonie de vœux de début janvier, la convivialité du moment étant peu compatible avec les règles sanitaires !

### Prochaine réunion du conseil municipal

**Mercredi 13 janvier 2020** à 18h à la salle des fêtes pour le respect des gestes barrières. Séance publique.

### Bulletin Municipal *Lou Becan*

Mairie—26420 Saint-Julien-en-Vercors

Directeur de publication : Pierre-Louis Fillet

Rédacteurs / photos : Marie-Odile Baudrier

(MOB), Françoise Chatelan (FC), Maylis Léonard,

Pierre-Louis Fillet, Murielle Rein (MR), Claudine

Thiault (CT) et autres. Photos seulement : Denis

Poitou, Henri Lagasse, Yvonne Christophe.

N° ISSN : 1632-2797 Imprimé à Numéricopie de

Villard-de-Lans à 200 exemplaires



## Une nouvelle équipe municipale

### Un scrutin particulier

C'est dans un contexte particulier qu'a été organisé le premier tour des élections municipales le 15 mars 2020. L'épidémie de COVID-19 a fait planer un doute sur le maintien de ce scrutin. Les élus ont veillé à organiser le vote dans le respect des gestes-barrières : sens de circulation, gel hydroalcoolique, limitation des contacts physiques, nouvelle organisation spatiale du bureau... Aucun incident ni aucune contamination n'ont été recensés !

La situation sanitaire sans doute couplée à l'absence de suspens du fait de la présence d'une seule liste expliquent la baisse de participation par rapport à 2014. L'abstention s'établit à 32%, en progression de 7 points (25% en 2014) ; ce chiffre reste néanmoins bien loin du taux d'abstention national supérieur à 55% !

Les 11 candidats de la liste « *Saint-Julien ensemble, aujourd'hui et demain* » ont été élus dès le 1er tour, avec des scores supérieurs à 80% et une moyenne de 133 voix soit près de 93% (voir tableau ci-contre).

### Une si longue période de transition...

Plus de deux mois : c'est le temps qu'il aura fallu aux nouveaux élus pour être installés ! L'ancienne équipe municipale est officiellement restée en fonction jusqu'à la séance d'installation du nouveau conseil municipal, organisée le 20 mai, à la sortie du confinement, alors qu'elle se tient normalement dans les 4 ou 5 jours qui suivent l'élection. Durant cette période, les nouveaux élus n'ont cependant pas chômé en organisant notamment l'entraide et la solidarité auprès des habitants.

#### Ci-dessous

Le nouveau conseil municipal lors de la séance d'installation le 20 mai

### Elections municipales Résultat du 1er tour Le 15 mars 2020



Nombre d'inscrits	215	
Nombre de votants	146	
Taux d'abstention	32%	
Suffrages exprimés	144	
Candidat	Voix	%
Touria Barthe	128	88,9%
Marie-Odile Baudrier	119	82,6%
Joël Berthuin	139	96,5%
Françoise Chatelan	135	93,8%
Antoine Cros	132	91,7%
Christophe Drogue	128	88,9%
Pierre-Louis Fillet	144	100%
Pierre Martinez	141	97,9%
Gabin Millon	134	93,1%
Murielle Rein	125	86,9%
Claudine Thiault	135	93,8%





Installé à la fin du mois de mai, le conseil a rappelé sa volonté de mieux impliquer les habitants.

### La séance d'installation

La séance d'installation du conseil s'est tenue le 20 mai à 18h à la salle des fêtes afin de respecter les gestes barrières et d'accueillir le public, quelques habitants ayant participé à la réunion. Françoise Chatelan a ouvert la réunion et a présidé l'élection du maire, accompagnée du benjamin Christophe Drogue.



Pierre-Louis Fillet a été élu maire à l'unanimité entamant son 3e mandat de maire. Il a ensuite proposé l'élection de deux adjoints. Marie-Odile Baudrier et Joël Berthuin ont été élus première et deuxième adjoints, à l'unanimité. Après diverses prises de parole et la lecture par Murielle Rein de la charte de l' élu local, la séance a été levée et les participants ont partagé un verre de l'amitié, à l'extérieur.

### Mieux associer les habitants aux décisions

Durant la campagne électorale, les élus ont affirmé leur volonté d'associer largement les habitants aux décisions municipales. Le conseil municipal a ainsi créé plusieurs commissions ouvertes aux habitants. N'hésitez pas à signaler en mairie les thématiques qui vous intéressent.

Par ailleurs d'autres groupes de travail sont réservés aux seuls élus : finances, personnel et urbanisme, extension du cimetière, gestion du parc informatique...

### Associer les habitants

Chaque thématique est pilotée par un élu référent (en gras) épaulé par un second élu.



#### Agriculture

Référents : **Pierre** et Claudine

#### Affaires scolaires et enfance

Référentes : **Marie-Odile** et Touria

#### Bâtiments communaux et techniques

Référents : **Joël** et Gabin

#### Communication

Référentes : **Murielle** et Claudine

#### Eau, assainissement

Référents : **Antoine** et Joël

#### Embellissement du village

Référentes : **Françoise** et Claudine

#### Forêt

Référents : **Christophe** et Antoine

#### Itinérance et patrimoine

Référents : **Claudine** et Marie-Odile

#### Projet grange Marcon

Référent : **Pierre-Louis**

#### Sport et animations

Référentes : **Touria** et Murielle

#### Voirie et éclairage public

Référents : **Gabin** et Christophe

**Les personnes intéressées sont priées de se signaler en mairie.**

**Nous comptons sur votre participation active ! En fonction du nombre de volontaires, les référents organiseront le travail en conséquence !**

### Chiffres clés

**11** conseillers municipaux

**5** femmes

**6** hommes

De 30 à 74 ans,

**54 ans** de moyenne d'âge

#### En haut

Le nouveau conseil municipal après la séance d'installation le 20 mai

#### Au milieu à gauche

Françoise Chatelan ouvrant la séance en sa qualité de doyenne.

# Vos onze conseillers municipaux



**Pierre-Louis Fillet**

Maire  
Né en 1981  
Directeur du musée de la résistance de Vassieux  
Elu depuis 2008



**Marie-Odile Baudrier**

1ère adjointe  
Née en 1950  
Médecin retraitée  
Elue depuis 2014



**Joël Berthuin**

2e adjoint  
Né en 1952  
Artisan retraité  
Elu depuis 2020 (mandat de 1995 à 2001)



**Touria Barthe**

Conseillère municipale  
Née en 1979  
Enseignante  
Elue depuis 2020



**Françoise Chatelan**

Conseillère municipale  
Née en 1946  
Enseignante retraitée  
Elue depuis 2008



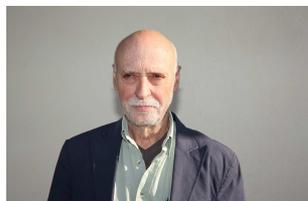
**Antoine Cros**

Conseiller municipal  
Né en 1972  
Dirigeant d'entreprise  
Elu depuis 2020



**Christophe Drogue**

Conseiller municipal  
Né en 1990  
Exploitant forestier  
Elu depuis 2020



**Pierre Martinez**

Conseiller municipal  
Né en 1951  
Dentiste retraité  
Elu depuis 2020



**Gabin Millon**

Conseiller municipal  
Né en 1989  
Agent technique  
Elu depuis 2020



**Murielle Rein**

Conseillère municipale  
Née en 1959  
Restauratrice  
Elue depuis 2020



**Claudine Thiault**

Conseillère municipale  
Née en 1955  
Directrice retraitée  
Elue depuis 2020 (mandat de 1989 à 2001)

## Désignations du conseil

Le conseil a procédé à de nombreuses désignations. Le maire et la 1ère adjointe sont de droit membres, titulaire et suppléante, de la **CCRV**.

### Commission d'Appel d'Offres

Président : Pierre-Louis  
Titulaires : Claudine , Marie-Odile , Joël. Suppléants : Françoise , Touria , Gabin

### Centre Communal d'Action Sociale

Président : Pierre-Louis  
Référente : Françoise. Autres élus : Claudine , Murielle et Antoine. Membres extérieurs : Monique Feugier, Laurence Drogue, Sabine Chabert et Christine Blanc

### SIVU de Roybon (propriétaire de l'Auberge à Herbouilly)

Titulaires : Claudine , Marie-Odile , Murielle , Joël. Suppléants : Christophe , Gabin , Touria , Pierre-Louis

### Parc Naturel Régional du Vercors

Titulaire : Marie-Odile  
Suppléante : Claudine

### Electeurs au sein de deux collèges électoraux :

**Syndicat départemental d'Energie de la Drôme**  
Pierre-Louis et Gabin  
**Syndicat départemental de Télévision de la Drôme**  
Murielle et Joël

### Association des Communes forestières de la Drôme

Titulaire : Christophe  
Suppléant : Antoine

**CNAS** : Marie-Odile

### Référents :

**Ambroisie** : Marie-Odile  
**Défense** : Christophe  
**Sécurité Routière** : Joël

# Echos du conseil municipal



Retrouvez les principales décisions et actions municipales du semestre écoulé.

## Eau et assainissement

### Le travail de la commission

Depuis juin, la commission Eau - Assainissement s'est saisie de nombreux sujets. Des sorties de terrain ont permis aux élus, accompagnés de Pierre-Laurent et parfois de riverains, de découvrir les principaux ouvrages : réservoirs des Orcets, de Pied-Chatelet, de la source Roche, de la source de l'Adouin (actuellement inutilisée), stations d'épuration du village et de la Martelière... Cela a conduit à un premier état des lieux et à l'identification d'actions nécessaires.



### La source des Orcets

La source des Orcets a concentré de nombreuses interventions dès cet été afin tout d'abord de couper les végétaux abondants sur les périmètres de protection et les captages : pour cela plusieurs habitants ont accepté de venir prêter main forte aux élus. La vidange du captage sud a été réparée [1 030€ HT | entreprise MBTP] avec la remise en état de canalisations endommagées. Les deux captages ont été nettoyés afin d'éva-

cuer les dépôts limoneux. Les racines appelées "queues de renard" ont été retirées des deux drains. Une partie des eaux des trop-pleins a pu être canalisée afin de mieux orienter leur écoulement. Le réservoir des Orcets a été vidangé et nettoyé.

Certaines parties métalliques des ouvrages doivent être renouvelées (portes, grilles, échelles, crépines...) et le travail a été engagé. Plusieurs actions ont visé à repérer l'origine de fuites à ce jour mal identifiée. Les canalisations amont d'alimentation du réservoir sont probablement endommagées et une enquête plus approfondie doit être menée. Dernier point : le hameau des Janis a été raccordé au réservoir des Orcets (il était jusqu'alors alimenté par le village) afin de renforcer la circulation d'eau dans cet ouvrage et d'éviter les dépôts de surface.

### La source de Pied-Chatelet

Pour la source de Pied-Chatelet, des travaux ont également été conduits : nettoyage des deux réservoirs, coupe d'un sapin, taille de la végétation avec l'aide précieuse des habitants... Afin de solutionner le problème de formation d'un voile de poussière au sein du réservoir, une opération de surverse entre le petit et le gros réservoir a été mise en œuvre quelques jours à la fin de l'été.

Pour la source Roche, la végétation a également été taillée. D'autres problèmes concrets devront être solutionnés : vidange de la canalisation cassée, problème de pression au tennis...

## Acronymes

**CCRV** : Communauté de Communes du Royans-Vercors

**PNRV** : Parc Naturel Régional du Vercors

**CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale

**SDED** : Syndicat des Energies dans la Drôme

**SIVU** : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

### Ci-contre à gauche

La station de la Martelière

### De haut en bas à droite

Visite de terrain

Reprise de la vidange d'un captage aux Orcets

Queue de renard sortie des drains

Corvées d'entretien à la source des Orcets et à la source Roche

Périmètre des Orcets après l'entretien

## Stations d'épuration

La station d'épuration du village, mise en fonction en 2007, connaît des dysfonctionnements. Plusieurs interventions ont été programmées en 2020 : vidanges des deux grosses cuves [3 600€ HT | entreprise EVJ], nettoyage du filtre à pouzzolane, réparation du système de bâchées. Il faudra installer un point d'eau et un abri pour Pierre-Laurent (stockage du matériel d'entretien et de protection...). Restent posés les problèmes de la pousse des chardons sur les champs d'infiltration, de l'encrassement de la canalisation d'arrivée, de l'écoulement d'eau résiduelle...

La station d'épuration de la Martelière fonctionne sans difficulté particulière.

## Des travaux à poursuivre avec des schémas directeurs

Globalement de nombreuses autres interventions seront à programmer afin de poursuivre les travaux d'entretien, d'identifier les dysfonctionnements et interventions nécessaires (renouvellement des canalisations...). Et par ailleurs, les travaux de nettoyage des réservoirs et d'entretien des captages devront être plus régulièrement exécutés selon les normes en vigueur.

Une rencontre a été organisée avec un service du Département (représenté par Madame Holgado) afin qu'il puisse accompagner la commune dans ses réflexions sur de futures tranches de travaux. Parmi les pistes : l'élaboration d'un schéma directeur pour les réseaux d'eau et d'assainissement qui permettra d'améliorer nos connaissances et de prioriser les futurs travaux (par exemple sur au sud du village, entre la station de pompage et

le réservoir de Pied-Chatelet ou encore avec une rénovation de la station d'épuration du village...). Dans le cadre de cette étude, sera également posée l'opportunité d'une troisième station d'épuration pour les hameaux des Janis, des Orcets et du Château.

Les élus conduiront en parallèle une réflexion sur le budget Eau car, bien qu'équilibré, il ne dispose pas de vraies marges de manœuvre pour envisager de grosses opérations d'investissement. Deux emprunts ont déjà été réalisés pour chacune des stations d'épuration. Une discussion sur le prix de l'eau sera engagée afin de trouver des moyens de financer durablement l'entretien des ouvrages et des réseaux.

## Litige autour du périmètre de protection Pied Chatelet

La commune est en train d'établir les périmètres de protection autour des sources alimentant le réseau d'eau. Sur la principale source, celle de Pied-Chatelet au-dessus du village, un litige avec le propriétaire Gérard Glénat n'a pas permis d'acquiescer le périmètre de protection immédiat. Dans le cadre d'une procédure judiciaire engagée par le propriétaire, la cour de cassation a prononcé l'annulation de l'arrêté de cessibilité et donc de l'ordonnance du juge des expropriations, au motif qu'un document d'arpentage manquait. La commune a donc confié à un géomètre le soin d'élaborer ce document. [1 520€ HT | Géoconsult] Le bornage du périmètre de protection immédiat de 1 870 m<sup>2</sup> a été réalisé. Une fois ce travail finalisé, une demande sera faite pour obtenir un nouvel arrêté puis une nouvelle ordonnance d'expropriation.



## Bâtiments, technique

### Rénovation de l'appartement nord de la mairie

Libéré en 2019, l'appartement nord du bâtiment de la mairie a été entièrement rénové pour un coût de 30 000€ et il a été loué à partir de septembre à Touria Barthe. Cela faisait 30 ans que ce logement n'avait pas été rénové. Les travaux ont concerné de nombreux postes. Certains travaux ont été confiés à des entreprises

#### Les interventions extérieures.

L'entreprise Vercors Second Œuvre d'Eric d'Addario a isolé l'appartement par les plafonds, repris des enduits de plâtre et refait la peinture (murs, plafonds, boiseries, radiateurs) de l'ensemble des pièces. Les sols collés ont été tous remplacés. L'entreprise Vercors Chauffage de Fabien Gervasoni a remplacé et déplacé le chauffe-eau, remplacé un radiateur et rénové une partie de la salle de bain (douche, robinetterie...) afin d'améliorer la distribution de cet espace très contraint. L'entreprise Bellier-Bénistand a effectué des reprises électriques conséquentes.

#### Des travaux en interne

Pierre-Laurent et Joël Bertuin ont remplacé les menuiseries extérieures achetées à l'entreprise Carniel (ils en

## € Bilan chiffré

Coût total : 32 637€ HT  
(entreprise + équipement installé en interne)

Subvention : 2 020 €  
(aide du SDED sur le volet remplacement des menuiseries à un taux de 50%).  
*Comme il s'agit d'un appartement loué les subventions sont moins nombreuses*

**Reste à charge : 30 617€**

**Nouveau loyer : 440€** (280€ auparavant).

Surface : 64 m<sup>2</sup> (+ grenier).

ont aussi profité pour remplacer d'autres menuiseries du bâtiment, appartement sud, cages d'escalier). Du mobilier a été installé, notamment à la cuisine avec meubles, hotte et évier, mais aussi des portes de placards, des étagères, des tringles, des accessoires de bain...

Lors de l'entrée de la nouvelle locataire, le loyer a été revu à la hausse afin de tenir compte des importants travaux réalisés. Cet appartement était l'un des deux anciens appartements des instituteurs.

## ..... En bref

### EAU-ASSAINISSEMENT

■ Fuites d'eau, sur la canalisation montant à la salle des fêtes en avril et à la Martelière cet été laquelle a nécessité le remplacement d'une ventouse [2 790€ HT | MBTP]  
■ Problème de baisse de l'arrivée d'eau au bassin de la grange ainsi qu'à la fontaine du village (deux raisons possibles : canalisation endommagée ou baisse du débit des sources Marcon)

### BÂTIMENTS, TECHNIQUE

■ Refus de mettre en place un système de location de petit matériel (demande d'habitants) qui générerait trop de contraintes (sécurité, assurance, entretien, contrôle, planning...)  
■ Demande de devis en cours pour effectuer le contrôle des installations électriques annuel obligatoire dans les équipements recevant du public  
■ Reprise par Pierre-Laurent cet hiver des cages d'escalier (nettoyage, peinture...)  
■ Coupe d'un sapin à l'entrée du cimetière

### VOIRIE

■ Bornage aux Clots avec Robert Rimey afin de fixer la limite de son terrain avec la voirie communale (sur le cadastre cette parcelle empiète sur une partie de la route). Question du déclassement d'un chemin communal qui traverse cette parcelle  
■ Réflexion pour sécuriser l'alimentation électrique sous l'appentis de la grange Marcon, nécessaire pour les animations, sans engager de gros travaux dans l'attente de la rénovation du bâtiment.  
■ Réflexion sur les panneaux à installer dans certains hameaux afin d'inciter les randonneurs à aller stationner au village et éviter un trop fort trafic aux beaux jours.



**A gauche**  
Salle de bain rénovée

**A droite**  
Cuisine rénovée



## Alerte Mérule !

Lors d'une visite d'inspection organisée par les élus, la présence de mэрule a été suspectée dans les caves de l'ancien presbytère. L'entreprise ayant traité la maison Marcon infestée sur la place de l'église a visité les caves et a confirmé la présence.

Le traitement des caves par l'entreprise est programmé d'ici la fin de l'année. Avant cette intervention le matériel entreposé dans la cave centrale a été décontaminé suivant une procédure transmise par l'entreprise.

Après traitement, la commune interviendra pour recouvrir le sol des caves avec du gravier ou de la pouzolane, créer une ventilation naturelle actuellement inexistante, recréer des cloisons et installer des étagères sur crémaillère. Le problème d'infiltration d'eau provenant de l'extérieur sera traité par un rejointoiement des dalles du trottoir.

### Coût de l'opération : 5 277.43€ HT

Traitement Mэрule : 3 665€

(entreprise Gibert)

Aménagements des caves : 1 612.43€

(Vercors Tous Service)

80% de subvention ont été demandées, au Département et à la Région ce qui porterait le reste à charge de la commune à 1 055€.



Coupe et évacuation d'un sapin sec à l'entrée du cimetière par Pierre-Laurent

La DDT alerte les habitants de la commune et notamment ceux du village sur les dangers potentiels d'une infestation de la mэрule. Les deux bâtiments contaminés (la maison Marcon et les caves du presbytère) laissent à penser que le champignon se propagerait. Des agents de la DDT monteront sur place et pourront aller visiter les bâtiments où une présence serait suspectée. Ils iront également contrôler les bâtiments communaux du secteur (toitures de l'église, de l'ancienne poste, caves...). En cas de doutes, rapprochez-vous de la commune.

Du fait de cette présence de mэрule, un arrêté préfectoral entrera bientôt en vigueur sur la commune portant obligation de diagnostic de présence

de mэрule avant toute vente. Ceci est une obligation lorsque deux cas de mэрule sont diagnostiqués sur une commune.

## Entretien du cimetière

Les allées du cimetière sont régulièrement envahies par les mauvaises herbes du fait de la fin de l'utilisation des produits phytosanitaires. Pour le moment, à part une action collective de bénévoles, il n'existe pas vraiment de solution pour assurer un désherbage efficace, régulier et respectueux de la planète.

## Travail de la commission

La commission bâtiment a commencé à faire le tour des bâtiments communaux et notamment des logements afin d'identifier les travaux à planifier. Outre les problèmes ponctuels qui sont réglés en interne par Pierre-Laurent, il conviendra de définir un programme plus conséquent de travaux pour les logements communaux. Cette anticipation permettra de pouvoir rapidement engager des travaux lors du départ d'un locataire, sans perdre de temps. Les loyers seront revus en conséquence.

## Poêle à granule dans un studio du presbytère

Dans le prolongement de précédents travaux visant à améliorer la performance énergétique des logements, un poêle à granulés a été installé dans le studio. [3 406€ HT | Michel Blanc SARL]. Subvention du SDED de 50% sur cette prestation.



## La mэрule, c'est quoi?

La mэрule est un champignon. Chaque champignon envoie dans l'air des milliards de spores et se développe de façon exponentielle.

Pour que la mэрule apparaisse, il faut quatre facteurs :

- de la pénombre
- un taux d'humidité de plus de 20%
- la présence de bois
- une température entre 25° et 30°

Elle se nourrit de la cellulose et de la lignine du bois. Au début, la plupart du temps, on ne s'aperçoit de rien car elle est cachée par les plinthes, les faux-plafonds ou les planchers.



Puis la mэрule fructifie et devient visible. En général, c'est trop tard. Le bois est attaqué et déstructuré. La structure même du bâtiment peut être menacée

Il existe plusieurs sortes de mэрule. La plus connue est la « mэрule pleureuse », qui prend la

forme de filaments humides, un peu comme des larmes. Elle ressemble plus à un alien qu'à un champignon. Elle est capable de ramper sur des dizaines de mètres pour aller chercher l'eau. Elle peut même traverser des murs en pierre de 80 centimètres d'épaisseur, et aussi traverser des routes. Des poutres énormes peuvent être transformées en farine à l'intérieur.

Elle est capable de ramper sur des dizaines de mètres pour aller chercher l'eau. Elle peut même traverser des murs en pierre de 80 centimètres d'épaisseur, et aussi traverser des routes. Des poutres énormes peuvent être transformées en farine à l'intérieur.

## Voirie, éclairage

### Problème de sécurité à l'entrée sud du village

La commission voirie a rencontré les habitants de l'entrée sud du village qui ont interpellé les élus au sujet de la dangerosité du secteur. Des aménagements seront programmés en 2021 (panneaux, marquage au sol, emplacement des chicanes...) après avoir échangé avec les services des routes du Département. D'une manière plus générale, de nombreux habitants du village soulignent les problèmes de vitesse de circulation excessive. L'idée de nouveaux ralentisseurs a été évoquée.

### Programme du SDED

Le SDED exerce la compétence éclairage public pour le compte de la commune. Les élus ont rencontré le technicien du SDED afin de balayer les travaux de renouvellement effectués et ceux à venir. S'est aussi posée la question du remplacement de luminaires du village, changés en 2015, pour les remplacer par des LEDS. Le SDED subventionne à hauteur de 40% de tels travaux.

## Forêts communales

### Vente de coupes de bois

Les coupes de bois programmées en 2020 n'ont pas été vendues lors des ventes de printemps et d'automne, dans un contexte de marché du bois incertain : 40% d'invendus en Drôme-Ardèche, problèmes sanitaires sur des forêts en Europe de l'Est entraînant une baisse des cours. Il s'agit de coupes à Herbouil-

ly (parcelles 6 et 7, 1300 mètres cube dont 500 de hêtres et le reste de résineux, sapins et épicéas). La scierie Eymard a transmis après la vente une offre pour 25 200€ HT. Les élus ont accepté cette proposition légèrement inférieure aux estimations : cette coupe de bois intégrait aussi la coupe 2019, également invendue, et il ne faut pas trop tarder à vendre. Le produit de ces ventes est indispensable à l'équilibre budgétaire.

### Prochain Aménagement forestier de l'ONF

Les élus ont rencontré plusieurs agents ONF afin d'évoquer notamment l'élaboration du futur "Aménagement forestier" pour les forêts communales relevant du régime forestier. Le précédent Aménagement date de 2004. Ce document de prévision de la gestion des forêts communales est élaboré pour une quinzaine d'années. Les élus souhaitent s'impliquer fortement aux côtés de l'ONF pour l'élaboration de ce document. Parmi les enjeux majeurs : les conséquences du changement climatique. Les agents ONF ont alerté les élus sur les profonds changements qui vont affecter ces forêts, avec un stress hydrique croissant et l'épicéa particulièrement fragilisé par ce changement climatique. Les futurs aménagements devront permettre certaines expérimentations afin d'envisager l'adaptation des espèces au nouveau contexte climatique. Dans 100 ans, le Vercors pourrait connaître le climat de la vallée du Rhône : les espèces vont devoir s'adapter (avec la disparition probable de certaines et l'arrivée de nouvelles).

## Ecole, enfance

### Rythmes scolaires

A partir de la rentrée de septembre 2020 les rythmes scolaires des écoles de Saint-Julien et Saint-Martin ont été modifiés avec la restauration d'une semaine de 4 jours. Le mercredi matin n'est désormais plus travaillé.

Voici les nouveaux horaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

A Saint-Julien : 8h30 - 11h30 puis 13h30 - 16h30

A Saint-Martin : 8h30 - 11h45 puis 13h45 - 16h30

### Organisation de la cantine avec les Vercoquins

A la rentrée de septembre, les coûts de la cantine sont restés stables. Le prix de la fourniture des repas par le centre de la Matrassière reste à 4,32€ HT soit 4,56€ TTC :

Coût du ticket repas total (fourniture des repas, personnel...) : 9,50€ environ pour 2019/2020. Cela inclut les charges d'encadrement. Celles-ci sont fixes et l'augmentation du nombre de repas servi permet de mieux les amortir.

Ticket facturé aux parents : 4,73€

Par ailleurs, c'est désormais Magali Maillet-Marchand qui assure l'encadrement des repas jusqu'à 7 enfants. A partir de 8 enfants, Laurence Droque, ATSEM en maternelle, vient en renfort durant une partie de cette pause méridienne (afin qu'elle puisse aussi avoir un temps de pause avant la reprise de la classe

### Rappel voirie

Au village, merci de vous **garer sur les emplacements** prévus à cet effet (et pas sur les trottoirs) !

Pour faciliter le déneigement, pensez à **tailler vos haies et arbres** bordant la voirie afin de permettre le passage des engins. Déplacez aussi régulièrement vos véhicules pour permettre le déneigement des parkings publics.



Le pommier n'a pas résisté à la première neige



## Autorisations d'urbanisme 2020

### DECLARATIONS PREALABLES

- Christophe Yvonne: Remplacement toiture sur l'ancienne fosse à fumier et loge à cochon
- Boudersa Amaury: agrandissement d'une terrasse
- Martinez Agnès: pose de fenêtres de toit
- Rimet Maurice: division parcellaire pour construire
- Berthuin Joël: rénovation de 3 logements
- Drogue Pierre: changement d'une fenêtre en porte-fenêtre et remplacement de menuiseries anciennes
- Perrin Denis: rénovation de façades et remplacement des menuiseries
- Planet Isabelle: construction d'un abri bois
- Fillet Yvette: division parcellaire pour construire
- Guinet Jean-Louis et Thiault Claudine: modification du positionnement de panneaux solaires

### CERTIFICATS D'URBANISME:

- Repellin Jean: réhabilitation d'une grange et de ruines en habitation.
- Fillet Michel et Maryse: projet de construction de trois maisons

### DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- Drogue Pierre: aménagement d'une ancienne grange en maison d'habitation
- Malsang Marie-Josèphe: construction d'un bâtiment agricole
- Masset Jean-Baptiste: construction d'une maison individuelle
- Berthuin Joël: transformation d'un local commercial en bâtiment d'habitation
- Blanc Alain: extension en rez de chaussée de l'habitation existante
- *En cours d'instruction* : Rognin Jonathan; construction d'une maison individuelle

en début d'après-midi). Magali est employée par la crèche Les Vercouquins et cette dernière refacture à la mairie le temps passé à la cantine pour l'encadrement et l'entretien des espaces. Prix facturé 21€ (TVA non applicable) pour 1h30 de prestation sur chaque jour de cantine.



### Organisation de la classe du fait d'absences COVID

Le fonctionnement de l'école a été impacté par la crise sanitaire même si les locaux spacieux et les effectifs plutôt modestes ont permis d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Respect des gestes barrière, port du masque, distanciation physique ont rythmé la reprise en mai. Ces impératifs se sont renforcés en novembre lors du 2e confinement car contrairement au 1er, les écoles sont restées ouvertes. L'épidémie de COVID n'a pas épargné l'école puisque durant la même semaine en novembre, notre institutrice Isabelle et notre ATSEM

Laurence ont été déclarées cas contact (puis positive pour la 1ère) obligeant la mairie à pallier à ces absences. Valentine Fournier-Barat a été employée pour remplacer l'ATSEM, et quelques parents bénévoles ont assumé les tâches d'encadrement et d'entretien des locaux que Valentine ne pouvait assurer. Un grand merci à ces parents bénévoles pour leur dévouement !

### Renouvellement convention RASED

La convention RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté) avec l'ensemble des communes du Royans-Vercors a été renouvelée pour l'année scolaire 2020-2021. Elle prévoit notamment une contribution de 3€ par enfant scolarisé pour le fonctionnement du service (le personnel étant un agent de l'éducation nationale).

### Urbanisme

#### Habitat partagé

Les élus ont reçu deux demandes d'habitants de la commune ou extérieurs faisant part de leur intérêt pour le principe d'habitats partagés. Ce type de logements a en effet été évoqué comme une piste possible pour l'aménagement des terrains Marcon.

### Chemins, patrimoine

#### Installation d'œuvres d'art au pas du Fouillet

Le conseil municipal a débattu énergiquement de la question de l'installation d'œuvres d'art le long du chemin du pas du Fouillet. Le projet est porté par l'association Causes aux balcons. Les élus ont reçu les porteurs du projet. Par 7 voix contre 4 le conseil a autorisé l'installation de ces œuvres le long du chemin rural avec quelques prescriptions. Cette position est cependant devenue caduque puisque les œuvres ont finalement été installées ou taillées sur des parcelles privées avec l'accord des propriétaires.

## Animations, culture, sport, associations

### Organisation d'événements festifs autour de la grange Marcon

Les espaces publics autour de la grange (jardin, appentis...) ont été prisés cet été avec l'organisation d'événements festifs après aval du conseil. Ces espaces en plein air ont permis de s'accommoder du contexte sanitaire en respectant les consignes de sécurité.

■ **L'événement Highline dans le cirque de Bournillon.** Trois associations ont installé des highlines du 6 au 27 juillet en traversant le cirque de Bournillon, après accord de la commune et des propriétaires privés concernés. Les animations dans le village se sont déroulées les après-midis et soirées du weekend des 18 et 19 juillet (ateliers slackline et arts du cirque, projection d'un film sur les activités des highliners, pique-nique partagé...).

■ **Le rassemblement de la famille de Roger Guigou** le 11 juillet, en hommage à ce Résistant mort lors de l'attaque allemande du PC de la Matrassière le 18 mars 1944.

■ **Les rencontres cinématographiques Caméra en campagne** avec des projections en plein air ou à la salle des fêtes (des jauges très réduites en intérieur).

■ **Le tournage du film Mise au vert** de Yohann Charrin, tourné à Saint-Julien et dans les communes des alentours. La salle du Fouillet a été ponctuellement mise à disposition - gratuitement - pour les besoins de la production.

■ **La soirée Pédal'douce** le 18 septembre, avec des projections en plein air à partir de 18h, suivies d'un temps convivial et d'un repas partagé en partenariat avec l'association Ciné-Cyclo, qui propose des projections de films à l'aide d'un vélo générateur d'électricité.

■ **La 3e édition de la fête de la pomme** le 24 octobre avec la production de jus de pomme à partir de pommes récoltées à Saint-Julien et dans des villages voisins

## Finances

### Vote des taux d'imposition 2020

Le conseil municipal a dû voter les taux d'imposition en juin. En effet le précédent conseil a voté le budget avant les élections afin de ne pas laisser cette tâche à la nouvelle équipe mais il n'a pas pu se prononcer sur les taux d'imposition puisque les services fiscaux n'avaient pas pu transmettre dans les temps les documents nécessaires. Le conseil a décidé d'augmenter de 1% les deux taxes foncières. Les communes ne votent en effet plus les taux de la taxe d'habitation puisque celle-ci a été supprimée. A terme, les communes fixeront de nouveau un taux de taxe d'habitation pour les seules résidences secondaires.

#### Voici les nouveaux taux votés :

- **taxe foncière bâtie : 7,15 %**
- **taxe foncière non bâtie : 25,91 %**

## Place aux débats

Les élus veulent essayer d'ouvrir au sein de *Lou Becan* un espace de débats, sur des sujets d'actualité qui peuvent susciter des discussions, des oppositions. C'est un exercice délicat, qui nécessite un cadre, mais qui peut enrichir le débat public.

Le prochain numéro de *Lou Becan* sera l'occasion de lancer ces débats. Les élus ont fixé quelques règles : poser un sujet précis, lancer l'appel à contributions, obtenir obligatoirement des points de vue différents, proscrire toute attaque personnelle, directe ou indirecte, et toute forme d'agressivité.

Pour le prochain *Lou Becan*, nous ouvrons un débat sur un sujet qui suscite des discussions - y compris au sein du conseil :

### la création de sentiers artistiques en pleine nature

Nous lançons donc un appel aux contributions afin de pouvoir faire vivre un débat serein et constructif !

## Communication

### Réflexion autour de nos outils de communication

Le conseil souhaite poursuivre la parution semestrielle du bulletin municipal *Lou Becan*. Celui-ci est produit et mis en page bénévolement par des élus ou des habitants. Il est imprimé par Numéricopie pour un montant de 315€ pour 150 exemplaires Noir et Blanc avec couverture couleur.

Les élus souhaitent aussi diffuser régulièrement des lettres d'information par mail (et au format papier pour les personnes sans connexion) afin de donner actualités et infos de dernière minute.



Une réflexion est enfin conduite avec d'autres communes de la CCRV afin de refondre notre site Internet, vieillissant et dont la mise à jour n'est pas des plus simples.

## Vie du conseil

### Délégation de fonctions au maire

En début de mandat le conseil délibère pour déléguer au maire des fonctions afin de faciliter la gestion quotidienne. Le maire peut ainsi prendre les décisions dans les fonctions déléguées, sans passer par une délibération du conseil, même s'il doit obligatoirement informer ce dernier de ses décisions. Voici la liste des délégations retenues pour Saint-Julien au sein d'une liste prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales.

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres et toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

- Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes

- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux

- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières

- Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges

- Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire dans la limite des secteurs soumis au droit de préemption urbain définis dans la carte communale

- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre

### Indemnités de fonction des élus

Le conseil a fixé le montant des indemnités du maire et des adjoints.

Les indemnités du maire sont normalement fixées par défaut et sans délibération à leur taux maximum. Le maire ne souhaitant pas percevoir ce niveau maximum, le conseil a été amené à délibérer pour fixer un taux inférieur.

Pour les adjoints en revanche, une délibération du conseil est nécessaire et le conseil a également fixé un taux inférieur aux niveaux maximum possible.

Voici le montant et le taux des indemnités.

Pour le maire : taux de 22,7% soit un montant brut mensuel de 882.89€

Pour chaque adjoint : taux de 3,57% soit un montant brut mensuel de 138.385€

## ..... En bref

### ANIMATIONS

- Autorisation donnée à l'association Domichat d'utiliser gratuitement (avec facturation du chauffage) la salle des fêtes pour la chorale les mardis soir (à la place de la salle du Fouillet) afin d'avoir l'espace pour respecter les consignes sanitaires

- Rencontre à venir avec l'association Les Souffleurs qui organise et promeut des événements culturels sur le Vercors Drôme.

- Autorisation donnée à une compagnie théâtrale d'occuper gracieusement la salle des fêtes pour les répétitions en janvier, avec prise en charge des frais de chauffage et, en contrepartie, une représentation donnée aux élèves.

### FINANCES

- Vote de décisions modificatives permettant d'inscrire de nouveaux crédits sur des lignes insuffisamment alimentées lors du vote du budget

### PERSONNEL

- Renouvellement d'une convention "assistance retraite" avec le centre de gestion de la Drôme pour la prise en charge des formalités liées au départ en retraite des agents, pour la partie de leur carrière effectuée dans la fonction publique.



Le nouveau conseil municipal lors de la séance d'installation le 20 mai



Des élus se sont occupés d'entretenir la tombe des frères Repellin morts durant la Première Guerre Mondiale. Les deux plaques mémorielles endommagées ont été rénovées avec notamment le changement de la vitre de protection.

## Membres pour la Commission Communale des Impôts Directs

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs (CCID) composée du maire et de six commissaires. Le directeur départemental des Finances Publiques désigne ces six commissaires et autant de suppléants sur la base d'une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le conseil municipal. Les élus ont ainsi proposé 24 noms. Le directeur départemental a retenu les 12 membres suivants:

Commissaires titulaires: Chazot Gilles, Drogue Laurence, Berthuin Joël, Gonthier Jean-Louis, Boudersa Amaury et Thiault Claudine

Commissaires suppléants: Achard Norbert, Chaix Catherine, Trouillas Guilhem, Rein Didier, Feugier Alain et Porcheron Gildas

## Commission de contrôle des listes électorales

Le conseil a désigné un élu (qui ne doit pas être le maire ou un adjoint) afin de siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales. Pierre Martinez a été désigné. Deux autres personnes siègent dans

cette commission, un délégué désigné par l'administration préfectorale Jean-Luc Destombes, un délégué désigné par le Président du Tribunal Judiciaire, Alain Drogue.

Le maire ne siège plus au sein de cette commission renouvelée par le législateur. Celle-ci doit désormais contrôler les opérations décidées par le maire (inscription, radiation...) et peut engager une révision générale de la liste électorale.

## Prise en charge par l'Etat des frais de garde pour les réunions

Le conseil a délibéré pour activer un dispositif permettant à l'Etat de prendre en charge les frais de garde engagés par les élus pour assister à des réunions du conseil ou de commissions. La loi Engagement et proximité de 2019 instaure des modalités de compensation avec une prise en charge intégrale de ces frais dans les communes de moins de 3 500 habitants. La commune rembourse sur présentation de justificatifs puis demande la compensation des frais auprès de l'Etat.

## Social

### Repas de Noël du CCAS

Les membres du CCAS ont décidé de ne pas organiser le traditionnel repas de fin d'année offert aux aînés de la commune âgés de plus de 70 ans. Le contexte sanitaire ne le permettait pas. En remplacement, des colis ont été distribués à nos aînés.

Chaque colis est composé d'une plante, papillotes, pâtes de fruits, tuiles aux amandes, bouteille de Clairette de Die, caillette, et tranche de foie gras. Les enfants des écoles ont dessiné une carte distribuée avec le colis. Ce sont les élus qui ont assuré la distribution de ces colis à la mi-décembre. Malgré des échanges à distance, cela a permis à nombre d'élus d'aller rencontrer les aînés de notre commune.

## Personnel

### Prime COVID

Le conseil municipal a décidé d'attribuer une prime exceptionnelle de 1 000€ à l'ATSEM Laurence Drogue au titre de son implication durant le premier confinement de mars à mai. Laurence a en effet fait face à une exposition particulière et à un surcroît de travail significatif en présentiel. En l'absence de l'institutrice, c'est elle qui a accueilli presque tous les jours et durant même une partie de ses vacances, les quelques enfants (jusqu'à 3) dont les parents étaient réquisitionnés (des professionnels de santé notamment).

## Grange Marcon

### Reprise en main du projet par le conseil

Le conseil a exprimé le besoin de se réapproprier le projet de rénovation de la grange et de l'aménagement des terrains dits Marcon. Plusieurs séances de travail ont été organisées afin notamment de bien préciser les enjeux auxquels le projet doit répondre. Le fort renouvellement du conseil explique cette né-

## Message des colis offerts par le CCAS



« En ces temps obscurs de crise, de violence, parfois de désespoir... Plus que jamais... Nous avons besoin de gens qui gardent au chaud le rêve Qui attendent l'espoir Des hommes et des femmes Des jeunes et des vieux Qui unissent leurs forces Qui luttent ensemble Qui nous montrent que les choses peuvent aller autrement... Ainsi, se répandra doucement l'esprit de Noël »

cessaire appropriation politique, dans le prolongement du travail effectué par les précédentes équipes municipales.

Pour rappel, c'est en 2013 et 2014 que la commune est devenue propriétaire du tènement grâce à des acquisitions successives. Après les gros chantiers du mandat précédent (extension des Vercoquins, traversée du village, station d'épuration de la Martelière...), les élus ont commencé à réfléchir à la rénovation, par étape. Ils ont travaillé avec le CAUE de la Drôme puis une équipe de maîtrise d'œuvre pilotée par un architecte a été recrutée. Parallèlement, plusieurs temps d'échanges avec les habitants ont été organisés, ainsi qu'avec les communes voisines. Cela a permis de dégager de premières pistes d'aménagement pour la grange et les terrains, alors que dans le même temps l'équipe de maîtrise a affiné la connaissance technique du bâtiment et son état. En étant retenu dans un appel à projets lancé par le Département pour la revitalisation de centre village, ce sont aussi près de 60% de subventions qui devraient pouvoir être obtenus. L'ensemble de ces éléments,

financiers, techniques, programmatiques, seront repris et enrichis par les élus, en lien étroit avec les habitants. Cela permettra d'arriver à un projet de rénovation complet qui mesurera bien les impératifs financiers afin de parvenir à un modèle économique soutenable.

## Divers

### Drapeau des Pionniers du Vercors

Les élus ne souhaitent pas prendre en charge la rénovation du drapeau de la section locale de l'association des Pionniers du Vercors qui est actuellement conservé en mairie. Ce drapeau n'appartient en effet pas à la mairie mais à l'association rassemblant des anciens du maquis du Vercors et leurs descendants. La commune détient par ailleurs son propre drapeau pour les cérémonies commémoratives annuelles.

### Projet d'acquisition d'un groupe électrogène et gestion de crises

Suite aux intempéries de novembre 2019 ayant entraîné des coupures de courant qui ont laissé des habitants plusieurs jours sans électricité ni chauffage, un groupe d'élus va recenser les groupes électrogènes disponibles sur la commune ; ils vont aussi réfléchir à des moyens de communication à acheter fonctionnant même en cas de panne du réseau. La commune va également désigner des élus référents, mobilisables lors des intempéries, pour effectuer le tour des différents hameaux. Un groupe de travail est mis en place.

### Dépôt sauvage de fibro

Le samedi 10 octobre en journée, des personnes fort peu délicates ont sauvagement déversé en bordure de route, un peu avant le pont de Goule Noire, les restes d'un chantier et notamment des plaques de fibrociment retirées d'une charpente rénovée. Malgré des investigations poussées et des procédures en gendarmerie par la mairie et le propriétaire du terrain, les auteurs de cet acte n'ont pas pu être retrouvés. La mairie continue à suivre le dossier afin notamment de voir comment parvenir à dégager le terrain.

### Incivilités aux poubelles, encore et encore!

Nous ne comptons plus les rappels, encarts et autres messages publiés dans Lou Becan pour appeler chacun à ses responsabilités dans la gestion de ses poubelles. Tous les déchets ne vont pas au bac gris. Des points d'apport volontaire permettent de collecter le tri (papier, verre, emballage...). La déchetterie de La Chapelle recueille les objets volumineux, les encombrants. Le bac gris ne reçoit que les résidus de déchets ménagers. A ceux qui se plaignent du montant de la redevance, qui parfois justifient de ne pas trier « vu le prix que l'on paie », sachez que de tels agissements ne font qu'augmenter le coût de la gestion des déchets et donc au final la facture des redevables.

**Pour payer moins, agissez mieux !**



# Du côté de l'intercommunalité



## La commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

Le conseil a désigné une membre titulaire, Marie-Odile Baudrier, et une suppléante, Murielle Rein, pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) mise en place par la CCRV. Cette commission doit se prononcer sur les transferts financiers qui sont organisés entre les communes et la CCRV lorsque cette dernière prend l'exercice de nouvelles compétences. Pierre-Louis Fillet siège au sein de la CLECT en sa qualité de président de la CCRV : il ne pouvait donc y siéger comme élu de Saint-Julien.

## Référent Transition Écologique

La CCRV s'est engagée activement dans une démarche de transition écologique. Elle a signé en février

2020 un Contrat de Transition Écologique avec l'Etat (CTE) et d'autres établissements publics, comportant un programme d'actions concrètes, co-construit avec les acteurs locaux, et à déployer sur trois ans en faveur de la transition écologique sur le Royans-Vercors. Les communes doivent être des acteurs majeurs dans la transition écologique et la CCRV souhaite que chaque conseil désigne un référent sur ces questions. C'est Marie-Odile Baudrier qui a été désignée par le conseil municipal.

## Divers

Rencontre entre l'EPIC qui gère les stations de la Drôme et les élus du Vercors Drôme en octobre afin de faire le point sur la situation et évoquer les difficultés de gouvernance

Vote des tarifs d'accès aux pistes nordiques d'Herbouilly proposés par l'EPIC ainsi que des frais de secours (de 70€ en front de neige à 550€ en zone exceptionnelle)

Inscription des élus municipaux dans les commissions de la CCRV (agriculture, tourisme, environnement, culture, aménagement...)

Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Départemental de la TéléVision de la Drôme actant l'adhésion ou le retrait de plusieurs collectivités au sein de ce syndicat.

Réflexion à venir sur l'harmonisation à l'échelle de toutes les communes des aides des CCAS aux voyages pour les jeunes

Approbation par le PNRV d'un avant-projet de Charte, projet politique qui permettra d'obtenir le renouvellement du label PNRV jusqu'en 2038.

Report à mai 2021 de la célébration du 50e anniversaire du PNRV qui devait être organisé à l'automne dernier, à Saint-Julien

## Nos élus communaux dans les structures intercommunales

Plusieurs élus exercent des responsabilités au sein de structures intercommunales.

Pierre-Louis Fillet a été réélu président de la **Communauté des Communes du Royans-Vercors** en juillet.

Claudine Thiault a été élue présidente du **SIVU de Roybon**, syndicat gérant l'auberge de Roybon sur le domaine nordique d'Herbouilly, en remplacement de Giovanni Cadeddu qui ne se représentait pas.

Marie-Odile Baudrier a été élue en octobre vice-présidente du **Parc Naturel Régional du Vercors**, en charge de la culture ; Pierre-Louis Fillet a été réélu pour quelques semaines seulement afin d'achever la procé-

sure de la révision de la charte : il démissionnera ensuite. Jacques Adenot, élu de Saint-Nizier-du-Moucherotte a été réélu président du PNRV (fonction qu'il occupe depuis 2016) avec Michel Vartanian, maire de Chamaloc comme premier vice-président.

Pierre-Louis Fillet a enfin été élu vice-président du **SDED, Syndicat Des Énergies de la Drôme** en septembre en charge de la transition énergétique et de la relation aux intercommunalités. A la tête de ce syndicat c'est Nathalie Niéson, maire de Bourg-de-Péage qui a été élue présidente et qui remplace Jean Besson, sénateur honoraire qui a présidé ce syndicat durant un quart de siècle (il ne se représentait pas).

Pierre-Louis Fillet continue également à siéger, comme depuis 2014, au sein des Conseils d'Administrations de l'Association des Maires de la Drôme et de l'Association des Maires Ruraux de la Drôme.



## Nouvelle signalétique communale

« Moins de panneaux pour la préservation de nos paysages et une meilleure visibilité pour nos acteurs économiques »

Le PNRV accompagne les communes dans la mise en conformité de la signalétique sur notre territoire.

Nous connaissons bien, les préenseignes, nous passons devant tous les jours ou presque, elles jalonnent nos routes, pas toujours avec bonheur !

Depuis le 13 juillet elles ne sont plus autorisées par la loi, elles doivent donc disparaître au profit d'une signalétique plus adaptée : la SIL ou La Signalisation d'Information Locale.

Elle constitue un mode de signalisation permettant de guider l'utilisateur en déplacement vers les services et équipements susceptibles de l'intéresser via un principe de jalonnement. Elle est soumise aux règles fondamentales de la signalisation routière et plus particulièrement de direction.

Suite aux recommandations du Parc du Vercors, il sera préféré des dispositifs à deux poteaux, sauf hors agglomération le long des routes départementales, où il est préconisé par les conseils départementaux d'utiliser des modèles à un seul mat.

La SIL est une signalisation de

proximité, une activité peut-être signalée à partir du ou des derniers carrefours qui la desservent et au maximum sur 3 carrefours dans un rayon de 5km. Les couleurs des lames sont définies par une charte proposée par le Parc du Vercors et le département de la Drôme avec des pictogrammes définis.

Il y aura d'abord une première phase de dépose des panneaux existants au printemps. Ensuite, après avoir eu l'accord des acteurs économiques qui le désirent, nous passerons à la pose du nouveau matériel, qui ressemblera à l'exemple ci dessous

Avec l'aide de Mr Garcia de l'entreprise Rochetaillée, 3 emplacements ont été retenus pour regrouper la signalétique : à chaque entrée du village et devant l'ancienne poste. Le chantier « signalétique » pourra être terminé à l'automne prochain. ■ MR



## Merci aux bénévoles !



Une équipe conséquente et dynamique s'est mobilisée pour nettoyer les places et les rues. Cette année encore, les fleurs ont donné de la couleur et de la gaieté à notre village et ont contribué à le rendre plus agréable. Pendant plusieurs mois, elles ont été arrosées, entretenues et « bichonnées ».

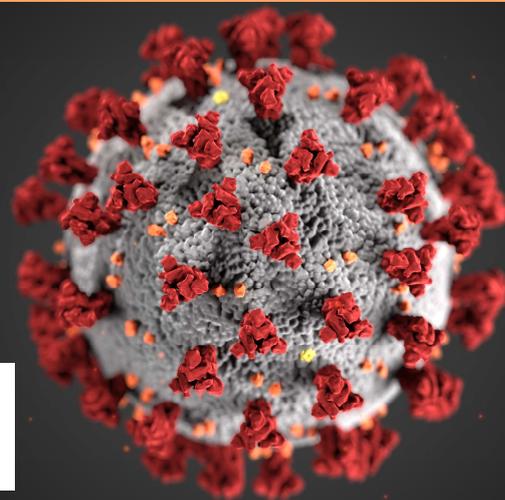


Avant la Toussaint, une petite équipe a nettoyé les allées du cimetière et quelques tombes abandonnées. Un très grand merci à celles et à ceux qui prennent soin du village pour le plaisir de tous.



Dans un autre domaine, n'oublions pas les parents d'élèves qui se sont mobilisés pour remplacer en classe et à certains moments de la journée, durant une semaine, Laurence, notre ATSEM, lorsqu'elle a été arrêtée car cas contact COVID; et la joyeuse équipe de bénévoles qui a si joliment décoré le village pour Noël. ■ FC

# Spécial COVID-19



Inédite, exceptionnelle, la crise de la COVID a affecté chacun de nous, dans sa vie, personnelle, professionnelle. Elle a aussi chamboulé fortement nos organisations et suscité des élans de générosité sans précédent.

## Les services municipaux

Dès la mi-mars, face à la pandémie, la situation et les premières mesures ont conduit à la fermeture des écoles, puis des services « non indispensables ». Les élus ont agi dans l'urgence pour organiser les élections dans des conditions respectant les règles sanitaires. Les électeurs ont pu voter en toute sécurité.

Puis est arrivé le temps du confinement à partir du 16 mars. Alors que la mairie a été fermée au public, nos agents municipaux sont restés sur le pont. A l'école notamment, où un service d'accueil a été organisé pour les enfants des parents mobilisés : c'est Laurence Drogue, notre ATSEM qui a accueilli les enfants quotidiennement, y compris durant les vacances. La commémoration du 8 Mai s'est tenue en cercle restreint avec les élus, et la sonnerie des cloches à 11h20 pour associer symboliquement tout le village.

Lors de la réouverture des écoles en mai, l'accueil des enfants a pu se faire dans des conditions satisfaisantes : les locaux spacieux ont permis de respecter les distanciations avec un protocole d'entretien renforcé. Progressivement la vie municipale est revenue à la normale

avec, moyennant des aménagements (gel, vitres de protection...), la réouverture de la mairie, de l'agence postale... Fin mai le nouveau conseil a enfin été installé. Le confinement de novembre fut moins rigoureux, l'école et la mairie étant restées ouvertes. Les réunions du conseil ont pu être maintenues en présentiel: Seule la cérémonie du 11-Novembre est restée sur un format identique à celui du 8-Mai.

## La vie du village ralentie

Le contexte sanitaire a conduit à l'annulation d'événements, comme la Fête du Bleu d'Autrans. Les activités maintenues ont dû intégrer de fortes contraintes (autorisation préfectorale...). Caméra en campagne s'est ainsi déroulé en grande partie en extérieur. De nombreuses associations ont réduit leurs activités. Le club Les Jonquilles quant à lui, ne s'est plus réuni depuis février et vient d'être mis en sommeil.

## Une belle solidarité

Cette période singulière a conduit à de belles formes de solidarité. Rapidement élus et habitants se sont portés volontaires pour venir en aide aux personnes dans le besoin, pour aller faire des courses, pour du dépannage. Les relations familiales, amicales et de voisinage ont permis de ne laisser personne sans solution.

La mairie et les élus ont aussi veillé à communiquer régulièrement, grâce notamment à plusieurs lettres d'information diffusées par mail ou par papier. Une liste de

## ..... Nos habitants

Plusieurs habitants ont contracté la COVID certains dès le mois de mars, d'autres plus récemment. Sans grande originalité, certains n'ont eu que des syndromes légers alors que d'autres ont développé des formes plus lourdes. Heureusement aucun décès lié au COVID.

commerçants, de producteurs et de services a été créée et continue à être mise à jour sur le site de la commune. La mairie a mis à disposition de nombreux exemplaires papiers d'attestation de déplacement ainsi que des attestations exceptionnelles pour des besoins particuliers.

Des habitants du Vercors ont participé à la confection de masques artisanaux dès le mois de mars ; à Saint-Julien, des bénévoles ont assuré, en plusieurs vagues, la distributions de ces masques artisanaux, puis en mai, de ceux de la Région.

Afin de venir en aide aux personnes s'étant trouvées, du fait du COVID financièrement dans le besoin, une caisse de solidarité, alimentée par les habitants, a permis le versement d'argent à des personnes en difficulté. Cette caisse a été réactivée lors du 2e confinement.



## Paroles d'habitants



L'équipe est allée à la rencontre d'habitants qui nous ont donné leur état d'esprit sur la période que nous avons vécue. Entre difficultés, craintes et espoirs pour l'avenir, florilège de ces paroles d'habitants.

### Un confinement agréable

Vivre le confinement ici, c'est pas pire ! on est plutôt bien !

Je me sens bien, les falaises sont accueillantes!

Je suis bien !  
Les belles couleurs de l'automne me donnent le sourire.

Je suis bien. L'école est gentille, L'après-midi les moyens font des activités, comme les grands, je joue avant la sieste et avant la cantine. (enfant)

Je pense que ma petite soeur est joyeuse. (enfant)

Ici, être confiné, c'est facile, et finalement agréable. Pas de réunion, pas de déplacement, le temps de vivre chaque instant pleinement.

Cette période m'a permis d'être moi-même et non de « paraître ».

Être confiné à St Julien nous a permis de souder la nouvelle équipe des conseillers et de nous mettre tout de suite au service des habitants (masques, courses, prise de nouvelles etc.) . Il faut vraiment continuer dans ce sens.

Je n'ai pas d'appréhension particulière.

Je vais plutôt bien. Je n'y pense pas.

### La solitude

« ce qui change, c'est que l'on ne peut plus se retrouver nombreux, comme avant, en famille...on se limite à la famille proche, à partager des repas à 6, quand les règles le permettent... mais, depuis un an, pas de retrouvailles avec la famille plus lointaine... je n'ai jamais pu voir les petits qui sont nés dans ma famille ces derniers mois...

Les difficultés, je les vois surtout pour mes filles, jeunes adultes étudiantes. Pour l'une, qui est en télétravail à la maison, c'est le manque de contacts avec ses copains/copines qui est difficile...

Ca va...sauf la séparation d'avec mes enfants.. ça me manque de ne pas pouvoir voir un fils qui n'habite pas loin... Mais que je ne peux pas aller voir...

Je suis âgée et je vis toute seule ; donc ça n'a rien changé

pour moi. Par contre, quand je vois les gens à la télévision avec des masques, je trouve ça terrible.

### Des inquiétudes

Je ne me sens pas maître de la réalité de la situation sanitaire. 33 ans

Je ne suis pas très optimiste, ce matin.... A la vitesse où nous la dégradons, la terre ne pourra plus nourrir sa population. Que laissons nous aux générations futures ?

Être confiné, ça ne m'a pas coûté. Mais je suis pessimiste ; je pense que rien ne changera.

Ça met tout le monde dans la peur.

La base des rapports entre les gens, le lien social, tout est touché au cœur ! On oublie un peu trop vite que le masque sert à protéger d'abord les autres.

On a peur de l'autre. Dans les EPAHD, c'est une catastrophe.

Dans cette période, ce qui me fait peur, c'est le chacun pour soi et une espèce de délitement de la vie en société... C'est très grave.

### Prise de conscience et espoir

Le confinement : un temps qui m'a fait prendre conscience de la fragilité de la vie.

Très concernée à titre personnel et en tant que citoyenne.

Partagé entre une belle réalité locale et une triste période dans nos têtes.

Le confinement, c'est un temps qui m'a fait prendre conscience que beaucoup de choses dans notre vie sont superflues.

Ca a aussi donné lieu à de belles choses ! On en ressortira plus fort.

Chaque époque a connu ses épreuves. Cela nous obligera à penser différemment l'avenir. L'homme sait rebondir et se réinventer.

## Nos acteurs économiques

Voici quelques infos concernant nos acteurs économiques et la façon dont ils ont traversé l'année. Si d'autres veulent aussi s'exprimer, n'hésitez pas à contacter la mairie.

### Entreprise Blanc

Le 1er confinement a été compliqué, l'entreprise s'est retrouvée confrontée à l'absence de consignes claires concernant les chantiers mais aussi aux craintes que la période a pu susciter parmi les employés. A partir du 17 mars l'entreprise a été fermée et les employés placés au chômage partiel. L'activité a repris par étape entre le 23

avril et le 11 mai. L'année 2020 restera un mauvais cru, avec une baisse du chiffre d'affaire, la crise sanitaire ayant été amplifiée par l'inertie liée au renouvellement des équipes municipales. Mais Ludovic David, le dirigeant, reconnaît aussi que la crise et ses conséquences ont pu aider à réaffirmer des valeurs de l'entreprise et à recréer du lien. La fermeture du printemps a été l'occasion pour Ludovic de s'interroger sur l'avenir et d'élaborer la stratégie d'entreprise. En cette fin d'année ralentie, Ludovic reste optimiste pour 2021.

### Vercors Tous Service

L'entreprise n'a jamais interrompu son activité et a pu poursuivre ses chantiers. Le seul effet marquant de la crise sanitaire a été les difficultés d'approvisionnement de matériaux.

### Centre La Matrassière

Malgré des annulations massives au printemps et à l'automne, l'année a été globalement sauvée. Dès le printemps, ont été organisés des séjours « confinés » avec l'aide sociale à l'enfance de l'Isère ; les vacances d'été et de Toussaint ont été boostées grâce à l'accueil des « colo apprenantes » mis en place par l'Etat. Ces actions exceptionnelles ont conforté les dispositifs de chômage partiel et les fonds de solidarité dont le centre a pu bénéficier. La reprise de livraison de repas aux cantines a enfin assuré un minimum d'activité. Si les classes peuvent repartir, les réservations du printemps 2021 sont encourageantes !

### Café Brochier

« Nous avons en mars, subi de plein fouet la première vague, brutale. Après une période angoissante due aux nouvelles alarmistes, nous avons décidé de couper le son de la radio et de vivre ce moment le plus sereinement possible. Dès l'annonce du déconfinement, nous avons anticipé la réouverture avec enthousiasme et confiance, mettant en place les moyens nécessaires pour faire une bonne saison : embauches, plan sanitaire, etc... Après une très belle saison d'été, les rumeurs se sont faites plus fortes, la menace d'un nouveau confinement s'est profilée. Même si nous envisageons cette éventualité, la 2ème vague a été un choc, une impression de déjà vu, un manque de perspective. L'inquiétude est bien là, malgré une situation financière saine. Le 20 janvier, les bars et restaurants devraient être autorisés à fonctionner, nous serons heureux de rouvrir les volets du Café Brochier et de nous remettre au travail. »

### Gîtes Les Sources

« En 2020, nous avons perdu 1/3 de notre revenu mais nous avons obtenu un report de 6 mois de notre prêt. On profite de cette crise pour faire des travaux. Pour nous ce n'est pas catastrophique mais nous aimerions que les stations d'hiver ouvrent, notamment Herbouilly ».

### Christophe Drogue

L'entreprise d'exploitation forestière a été contrainte à un mois d'inactivité, faute de travail, du fait de l'incertitude dans laquelle se trouvaient les scieurs. Le fond de solidarité a permis de traverser ce moment compliqué avant que l'activité ne reprenne normalement.

### David Bathier

Son exploitation caprine n'a pas rencontré de difficulté : le lait a continué à être ramassé et écoulé par la coopérative de Crest, presque normalement malgré des incertitudes au début. Mails et appels ont juste remplacé les contacts habituels.

### Emmanuelle Aussibal

Pour son activité de vannerie, suite au premier confinement, 3 stages ont été reportés et seuls deux ont été réalisés. La plantation d'osier, prévue en mars à Saint-Véran n'a été réalisée que par 2 personnes au lieu de trois, ce qui a nécessité plus de travail. L'absence de marchés de Noël impacte fortement l'activité malgré le développement de la vente en ligne des produits.

### Aymerick Arnaud

L'exploitation transforme le lait de vaches notamment en bleu du Vercors. Au début du confinement les ventes ont fortement baissé, du fait notamment de la fermeture des restaurants. Dans l'urgence, les producteurs et d'autres acteurs se sont organisés, notamment avec le PNRV afin de trouver de nouveaux clients et de mettre en place des ventes en ligne. L'activité a retrouvé un cours plus normal en cette fin d'année.

### GAEC de l'Echarasson

Alain et Vincent Drogue livrent leur lait à Vercors Lait pour produire du Bleu du Vercors. La coopérative a réussi à maintenir les prix et les volumes. Elle a augmenté la fabrication de produits qui se conservent (raclette, Vercoret). La vente au magasin de Villard a fortement baissé du fait de l'absence de touristes au printemps. La coopérative a pu bénéficier d'un prêt de trésorerie et du chômage partiel ; mais surtout, le local ayant eu le vent en poupe, la vente sur les autres magasins situés en plaine (Saint-Paul-lès-Romans, Seyssinet) a fortement augmenté et a permis d'écouler les stocks. L'été a été excellent. L'hiver sera conditionné à la fréquentation touristique. Côté exploitation, Alain et Vincent constatent une baisse du prix des vaches de réforme laitières, qui servent à produire des steaks bio pour les cantines, les restaurants...

### Guilhem Trouillas

Moniteur et accompagnateur, les aides du fonds de solidarité et d'autres dispositifs ont aidé à traverser 2020. Cet été la fréquentation a été exceptionnelle, avec une affluence massive de particuliers désireux de plein air mais aussi la quasi disparition des colos -public historique. L'avenir reste incertain. Le COVID fragilise les piliers de son activité. Les cours hebdomadaires sont suspendus, il y a eu des désistements sur les cours à l'année. Côté formation professionnelle, l'activité fonctionne normalement mais avec une épée de Damoclès permanente en cas de COVID. Confronté à la multiplication de consignes, de protocoles, cette année exceptionnelle a laissé un certain malaise et reste source d'inquiétudes pour l'avenir.

### Théo Breton

J'ai eu plus de travail que prévu et je n'ai pas réussi à suivre la demande. Il y a eu un fort impact sur le rythme de rencontres, des uns par rapport aux autres, avec beaucoup plus de personnes.

# la vie du *village*



## Ils ont choisi de vivre ici

Lou Becan ouvre ses colonnes aux nouveaux habitants qui ont fait le choix de venir vivre sur notre commune de Saint-Julien. C'est aujourd'hui Paul et Soheila ainsi que la famille Dodos que nous vous présentons.

### Paul et Soheila



« On vivait à Méaudre. Je (Paul) suis natif de St Antoine. On projetait de vivre dans le Diois. Soheila cherchait un logement pour son emploi saisonnier. Elle rêvait de vivre à St Martin qu'elle connaissait par son site de parapente.

La disponibilité de l'appartement Gontier l'a faite atterrir ici à St Julien. Je l'ai rapidement rejointe. Au fil du temps, notre projet de vie dans le Diois est tombé à l'eau. On s'est senti bien ici ; on est resté !

Ce qui nous plaît : les habitants, la convivialité dans le village, l'environnement montagnard et l'emplacement à l'écart, au calme mais pas isolé.

Nos activités :

Soheila : gardienne de refuge en montagne (avant la naissance de Félix) et en saison d'hiver, accueil au site Nordique de Bois Barbu.

Paul : moniteur de parapente, cordiste en travaux publics et berger d'alpage.

Notre occupation première à tous les deux : survoler les montagnes avec nos parapentes ! »

Paul et Soheila

### La famille Dodos

Depuis fin Août, Sylvain et Amandine Dodos et leurs trois filles se sont installés au hameau des Granges (ancienne maison Arnaud).

Sylvain est formateur en cuisine auprès de personnes de 18 à 50 ans en réinsertion dans une structure dépendante des « Apprentis d'Auteuil ». Il les prépare au diplôme d' A.P.R. c'est-à-dire « Aide Polyvalent en Restauration ».

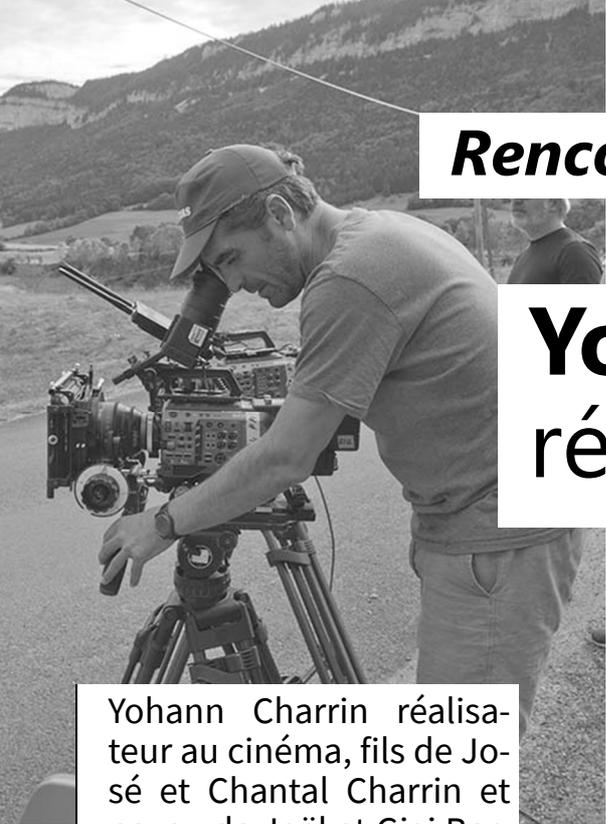
Amandine est assistante ressources humaines. Tous les deux travaillent

sur Grenoble, mais, actuellement avec le Covid, elle télétravaille principalement. Les filles sont scolarisées à Villard : Matilda au collège Chloé et Lison en primaire.

« Bien sûr, il y a les kilomètres pour aller au travail mais le soir, quand on rentre, on déconnecte vraiment. Vivre en ville pour nous, ce n'était pas possible. Nous sommes *branchés* montagne ! Biathlon, ski de fond, course à pied etc. ».

Alors, ils sont bien ici et les filles aussi !... Elles ont déjà adopté des poules, un chat... et pourquoi pas des lapins !!! ■ FC





**Rencontre avec...**

# Yohann Charrin, réalisateur de cinéma

Yohann Charrin réalisateur au cinéma, fils de José et Chantal Charrin et neveu de Joël et Gigi Berthuin, est venu tourner en août à Saint-Julien et Saint-Martin "Mise au vert" son premier long métrage. Interview !

*Murielle : Bonjour Yohann Charrin, on vous a vu cet été arpenter les chemins du Vercors Drôme et plus particulièrement ceux de St Julien en Vercors, caméra au poing. Tournage ?*

Yohann : Bonjour. Effectivement j'ai tourné cet été mon premier long-métrage, « Mise au vert » dont l'action se déroule entre Saint-Julien et Saint-Martin. C'est un projet qui me tenait à cœur depuis de nombreuses années. Je suis très heureux d'avoir pu le concrétiser cet été malgré la période actuelle.

*M. En quelques mots, quel est le pitch du film ?*

Y. C'est une comédie familiale et sociale. L'histoire d'un père de famille quarantenaire dépassé, qui pour renouer avec sa femme, désintoxiquer ses enfants de leurs addictions numériques, décide de leur imposer des vacances surprise dans le Vercors, le pays de ses origines, dans une maison sans eau, ni électricité, ni réseaux...

*M. Vous êtes aussi papa dans la vraie vie. Dans "Mise au vert" les rapports*

*de ce papa et ses ados sont tendus, vous êtes vous en partie inspiré de votre propre famille ?*

Y. Bien sûr! J'ai lu une interview d'un grand cinéaste qui disait que lorsque qu'on fait son premier film, il vaut mieux parler de ce que l'on connaît! J'ai bien écouté ce conseil. Le film est assez personnel même si il y a une grande part de fiction.

*M. Vous abordez également des problèmes sociétaux comme l'écologie, la décroissance, le clivage entre les couches de la société. Ce sont des sujets qui vous touchent particulièrement ?*

Y. Forcément, comme beaucoup de monde. Ca devient impossible de nos jours de ne pas parler de ces sujets. Même si le film est une comédie, ces thèmes sont présents en arrière plan et je l'espère donneront un peu de sens au film.

*M. Votre famille est originaire de St Julien, vos souvenirs d'enfance ont ils été une source d'inspiration ?*

Y. J'ai passé toutes les vacances de mon enfance à Saint-Julien dans la maison de mes grands-parents en face du jeu de boule! Il y a donc forcément une scène qui se passe dans le jeu de boule du village... Et presque tous les lieux dans lesquels nous avons tourné m'ont rappelé des souvenirs d'enfance. C'était très émouvant...

*M. Comment c'est fait le choix des acteurs ?*

Y. Le film étant indépendant, en marge des circuits de financement traditionnels, l'idée était de donner pour une fois leur chance à des acteurs qui n'ont pas accès généralement aux premiers rôles au cinéma. Et ainsi de proposer de nouvelles têtes aux spectateurs qui je pense, sont comme moi lassés de voir toujours les mêmes acteurs dans les mêmes rôles. J'ai passé beaucoup de temps sur le casting et ai fait des essais avec un grand nombre de comédiens... Même ma fille a été en compétition avec d'autres jeunes comédiennes... Je pense que ceux qui le voulaient le plus ont décroché les rôles... Et j'ai en outre eu la chance que Jean-François Balmer et Didier Bénureau acceptent généreusement de participer à l'aventure.

*M. L'aventure vertaco leur a t elle plu ?*

Y. Toute l'équipe est tombée sous le charme du Vercors, que peu de monde connaissait. Et cela m'a fait très plaisir...

*M. Une date de sortie est-elle prévue ?*

Y. Idéalement ce serait pour le printemps ou l'été prochain car il s'agit d'un film estival. Le film sera prêt, après, cela dépend des distributeurs.

*M. Les habitants de Saint Julien et de St Martin ont été heureux et fiers de ce tournage, vous avez un petit message pour eux ?*

Y. L'accueil que nous avons eu à Saint-Julien et Saint-Martin a été exceptionnel! Je savais que je pourrais compter sur pas mal de monde

mais là ça a dépassé toutes mes espérances! Et je tiens à remercier une fois de plus tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin: ma famille bien sûr, les gens chez qui nous avons tourné, mais aussi tous ceux qui nous ont prêté des véhicules, des animaux... ou juste accepté de faire une petite apparition dans le film... Jamais en 20 ans de cinéma je n'avais connu des conditions comme celle-ci, c'est une grande chance que j'ai eue... Je vous donne tous rendez-vous l'été prochain pour une projection spéciale du film à Saint-Julien!

*Merci Yohann d'avoir pris le temps de nous répondre, on vous souhaite le meilleur pour ce premier film ! ■ MR*



Chemin de la Martelière



Maison Berthuin à la Matrassière



Montée de Ponson



La grange des Combettes



Terrain de boules



A la Matrassière

..... *Cet été à Saint-Julien*

## Expo peinture Jeanine Israël

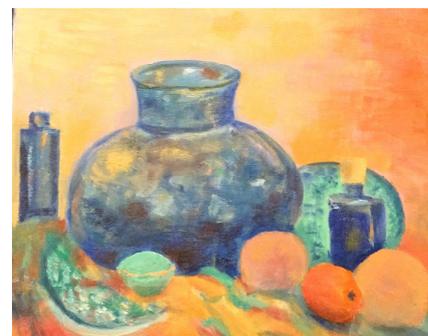
La salle du Fouillet a resplendi de couleurs chatoyantes pendant l'exposition des tableaux de peinture de Jeanine Israël du 1er au 16 Août 2020.

Des portraits, des paysages, de l'abstrait, une variété des thèmes, un point commun : le goût de la beauté des couleurs, la recherche de la lumière. Jeanine Israël a fréquenté l'atelier de Michèle Taupin pendant une dizaine d'années dans la région parisienne. Elle poursuit l'exploration de la peinture dans le Vercors, inspirée par la beauté des paysages.

Un regret : peu d'habitants se sont pressés pour visiter l'exposition lors des heures d'ouverture.

Un espoir : Une nouvelle exposition, à la salle des fêtes, dans le courant de l'été 2021 avec d'autres artistes-peintres, sculpteurs ou photographes, pourquoi pas ? ■ CT

**Contact Jeanine Israël**  
**Les Domarières**  
**26420 St Julien / 09 50 93 07 51**



### A gauche

Jeanine Israël au milieu de ses tableaux cet été à la salle du Fouillet

### En haut et en bas

Tableaux de Jeanine Israël





# Paroles aux associations communales

## Le club des aînés ruraux « Les Jonquilles »

« Chers adhérents,

L'année 2020 aura été de courte durée pour la fréquentation du club. Dès la 2ème semaine de Février, je vous ai mis en confinement prématuré.

Après maintes consultations, en Assemblée Générale, je vous ai fait part de mon désir d'être remplacée. Personne depuis des années ne s'est proposé pour reprendre ma succession ; donc cette fin d'année, je mets le club en sommeil et je laisse ma place de présidente.

J'ai exercé cette fonction avec beaucoup d'enthousiasme, d'amour et d'intégrité.

Toutes ces années passées ensemble depuis 1997 et à la présidence depuis fin d'année 2006, ont été riches en rencontre, en partage, en animation.

Lotos, kermesses, voyages, pique-niques, rencontres interclubs, repas partagé à la salle du Fouillet, repas dans les divers restaurants du Plateau, rencontres chaque mercredi à la salle du Fouillet, jeux de cartes (coïnche, rami), jeux de Rumikub, scrabble et partage d'un goûter avant de nous séparer, les anniversaires 80-90 ans.

Rencontres intergénérationnelles avec les enfants de la maternelle, et aussi notre visite annuelle à la maison de retraite « les Campanules » à La Chapelle en Vercors où, chaque année en Décembre, nous avons offert à tous les résidents un loto récompensant chaque Papi et Mami avec beaucoup de tendresse.

Je ne saurais parler de notre club sans mentionner notre super concours de coïnche annuel où, chaque année, nous remplissons notre belle salle des fêtes.

Merci à Pierre-Louis Fillet notre maire, qui s'est beaucoup investi pour la réalisation de cette animation ces dernières années. Très souvent, je rencontre des personnes

ayant participé à cet après-midi récréatif, convivial et festif me dire : « C'était le concours le plus beau et le meilleur de la région ! » avec ces lots récompensant tous les joueurs. Cela me fait chaud au cœur.

J'adresse un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont aidé à la réalisation de toutes ces animations. Je vous souhaite à tous une bonne continuation dans votre vie et une bonne santé.

Les années ont passé... Il est venu pour moi le temps d'arrêter. En toute amitié, je vous dis Au revoir ».

■ **Paulette Ségura, présidente de l'association « Les Jonquilles »**

### En bas

Un repas organisé à la salle des fêtes en 2013



# L'association communale de chasse agréée (ACCA)

Malgré l'épidémie de Covid 19, les chasseurs de l'ACCA de St-Julien-en-Vercors étaient présents le jour de l'ouverture (13 Septembre 2020). Le rassemblement se fait à l'extérieur de la Maison de La Chasse pour respecter les gestes barrières. Le port du masque est obligatoire.

Après 7 semaines de chasse, non fructueuse, nous avons été confinés... donc, fermeture de la chasse.

« Monsieur le Préfet a signé l'arrêté préfectoral portant dérogation aux conditions de confinement liées à l'épidémie de coronavirus et autorisant, dans le cadre de l'intérêt général, la régulation de certaines espèces de gibier susceptibles d'occasionner des dégâts importants aux activités humaines.

A compter du 6 novembre 2020 et durant toute la période de confinement l'exercice de la chasse est in-



terdite, à l'exception de la régulation par la chasse à tir des espèces sanglier, chevreuil et cerf élaphe.

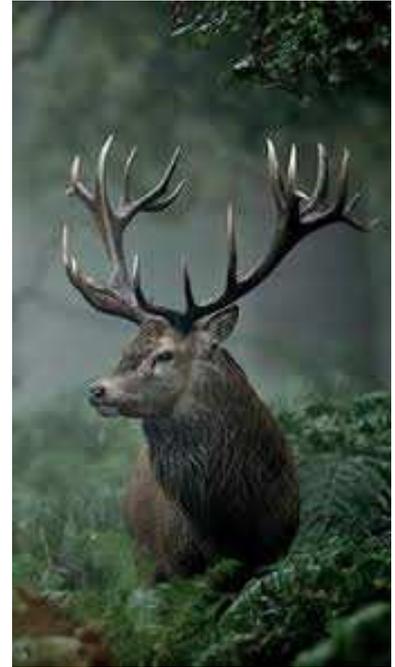
L'organisation des actions de régulation par la chasse se feront sous l'autorité des responsables des territoires de chasse (ACCA, chasses privées, ONF)

Les chasses collectives sont limitées à 30 chasseurs par équipe tous les jours de la semaine. Les chasses à l'affût peuvent être permises après autorisation du détenteur de droit de chasse.». (Texte issu du site internet de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Drôme.)

Les chasseurs de l'ACCA de St-Julien-en-Vercors espèrent finir la saison de chasse 2020-2021 dans de meilleures conditions.

Nota Bene : Fermeture officielle le 10 Janvier 2021 pour tout gibier. Et prolongation jusqu'au 28 Février 2021 pour le gros gibier (cerf, chevreuil, sanglier), en battue.

L'ACCA de St Julien compte 35 chasseurs (habitants et extérieurs), aucune femme, et globalement une population âgée...



Les chasseurs de St Julien chassent essentiellement en battue, une quinzaine de chasseurs, et en principe le dimanche.

Le plan de chasse est triennal, avec, de l'avis des chasseurs locaux, un trop grand nombre de bêtes à éliminer par rapport à la réalité constatée sur le terrain ; l'ACCA est ainsi obligée de payer en pure perte des redevances pour des bracelets qui ne seront pas utilisés. Ce plan est reconduit en 2021 pour 3 ans.

## ■ L'ACCA

**De haut en bas**  
Cerf  
Sanglier

## Les amis de Saint Blaise

Les projets se réalisent doucement en fonction de la disponibilité et du courage de quelques bénévoles. Comme prévu, au printemps 2020, des travaux ont commencé dans le couloir de la sacristie. Le plafond très abimé a été doublé avec du lambris. En 2021, la petite équipe pense doubler les murs : avec du textile côté sacristie, et du lambris côté Sud, côté exposé au frottement des bûches de bois. La porte de la sacristie sera poncée et lasurée ainsi que la grande porte côté Ouest.

Je profite de ce compte-rendu pour vous souhaiter une année 2021 plus sereine.

■ Alain Chatelan, président de l'association



Travaux dans le couloir de la sacristie

# Caméra en campagne 2020

## 11e édition

### Il était une fois les paysans



Du 2 au 7 août derniers a eu lieu un rendez-vous devenu marquant dans la vie du village depuis plusieurs années: la 11ème édition de « Caméra en Campagne », les rencontres cinématographiques de Saint-Julien-en-Vercors. Durant ces cinq jours, pas moins de 17 films ont été projetés, sur simple participation libre du public, encadrés par deux soirées d'ouverture et de clôture en musique, et ponctués par trois conférences. La nouveauté de cette année, qui a remporté un franc succès, était la projection en extérieur des films du soir —qui permettait d'allier la convivialité du plein air, le respect des mesures sanitaires en vigueur, et le plaisir de la découverte cinématographique.

Après une série d'éditions à thèmes (Etats-Unis, animal, Italie, croyances), le festival bouclait en quelque sorte la boucle en s'intitulant « Il était une fois les paysans ». La panoplie de beaux films présentés cette année sillonnait ainsi la France contemporaine — avec quelques incursions dans des siècles antérieurs ou hors d'Europe— et rencontrait de nombreuses figures, parfois joyeuses (Jour de fête), parfois bousculée par l'histoire (Les gardiennes, Les soeurs Quispe), souvent inquiètes car en proie aux difficultés chroniques de la paysannerie (Petit paysan), jamais béatement nostalgique.

Qu'ils/elles quittent la profession (superbe Paul dans sa vie) ou y reviennent (C'est quoi la vie?), les personnages restent attaché.es à un métier qui nourrit les humains, sculpte les paysages et entretient un rapport intime à une « nature » qui gagne à être appréhendée depuis leurs points de vue. Un passionnant documentaire (Le temps des grâces) formulait à lui seul les questions cruciales qui se pose à notre époque, et invitait à prendre acte de l'épuisement des sols, de la part que doit la littérature à la paysannerie, et de l'enjeu citoyen que recèle le choix de ce que les cantines scolaires mettent dans les assiettes écolières. On en sort avec l'envie de lire les réflexions d'un agronome interrogé, Matthieu Calame, qui propose des pistes de réflexion collective -bref, de quoi espérer.

Parmi la pléiade de bons moments passés en salle des fêtes, au jardin de ville, ou à la cafétéria du festival en compagnie d'une crêpe, de voisins et de rencontres de passage, deux temps ont été réservés au cinéma jeune public, qui se forge un regard à la faveur de ces visionnages et qui, on l'espère, viendra y puiser de la matière pour nourrir ses interrogations, ses débats, ses rêveries!

Longue vie au festival et merci à tou.tes les bénévoles pour ces moments de partage et de découverte.

■ Irène Favier pour Caméra en campagne

#### Nouveau bureau depuis août

Présidente: Marie-Claude Sardin

Secrétaire: Muriel Belloir

Trésorier: Alain Chatelan. Trésorière adjointe: Danièle Gerboud. Autres membres: Camille Chatelan-Montagnier; Sophie Arlot; Véronique Bellier; Monique Feugier.



Conférence d'Irène Favier



Concert d'ouverture



Conférence d'Olivier Chatelan



Alain Feugier et Pierre Hustache en cuisine



Projection nocturne en plein air



Nos jeunes festivaliers

..... *Cet automne*

## Saint Ju de pomme, cuvée 2020

Pour la 3e année nous avons fait du jus de pomme avec les pommes de nos villages. Cette année le jus a coulé à flots, mais nous avons surtout partagé un bon moment avec petits et grands. Les nombreux enfants se sont régalés à laver les pommes dans le bassin de la source Marcon, pendant que les grands ont transpiré pour broyer les mille et quelques kilos de pommes et coings ramassés partout dans les jardins de Saint Julien et Saint Martin (un grand merci à tous les propriétaires de pommiers !). Quand aux déchets, on espère qu'ils auront fait la joie des cochons de Roche Rousse !

Pour nous aider à nous organiser, nous avons créé une petite association « Saint Ju de Pomme » qui nous a permis de commencer à nous acheter notre propre matériel (presseur, broyeur ...). Elle compte plus d'une trentaine d'adhérents qui ont participé ou non à l'opération mais goûté le jus de pomme (adhésion : 10€). Notre but est de valoriser des pommes qui sont souvent abandonnées et surtout partager librement ce jus ainsi produit.

Cette année, comme les fois précé-

dentes, nous avons eu droit à nos petites galères le jour du pressage ... Le broyeur d'occasion et d'antan que nous avions acheté n'a pas fonctionné. Il a fallu en trouver un de remplacement le matin même. La journée s'est finie tard (et a même dû se prolonger le dimanche) mais nous y sommes arrivés ! Nous avons pressé, broyé puis pasteurisé 600 litres de jus.

Si vous n'avez pas eu l'occasion de goûter notre jus, n'hésitez pas à passer à la mairie (sous réserve de levée des restrictions sanitaires) où des bouteilles sont déposées en libre service pour tous. Nous conditionnons le plus possible de jus en bouteilles en verre, pour cela nous récupérons toute l'année un maximum de bouteilles à jus (avec les bouchons). Si vous avez des bouteilles, nous mettons une caisse derrière la grange Marcon, n'hésitez pas à nous y déposer vos bouteilles plutôt que de les jeter. Elles auront ainsi une deuxième vie.

Toutes les bonnes âmes motivées par le projet sont les bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre et à participer l'an prochain au ramassage, lavage, broyage, pressage et pasteurisation... du jus... et surtout à un moment festif et convivial dans le jardin de la Grange Marcon ! (merci également à la mairie pour la mise à disposition des lieux).

■ **Les membres de Saint-Ju de pomme**

**Infos ou adhésion :**  
**[saint.ju.pomme@gmail.com](mailto:saint.ju.pomme@gmail.com)**



### En haut et en bas

Toutes les générations rassemblées pour presser plusieurs centaines de kilos de pommes

..... *Cet été*



## En musique

Cet été, le virus n'a pas empêché la musique de faire vibrer la voûte de notre petite église si renommée pour son acoustique.

En Juillet : concert de flûte en solo

En Août : « Musiques en Vercors » -partenaire fidèle- nous a proposé trois concerts de grande qualité. Bien sûr, le nombre de places était limité mais l'enthousiasme du public et des musiciens était au rendez-vous.

En Septembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir un couple de musiciens venu des Pyrénées Orientales. Leur magnifique orgue en bois trônait dans la chapelle de la Vierge. Chaque jour, pendant un mois, leur répétition, orgue et violon alto, attirait villageois et gens de passage offrant un moment de musique baroque à qui s'arrêtait. Tous ces musiciens ont émis le désir de revenir nous enchanter. ■ **FC**





# Ils ont causé... ...aux balcons

## Xiao Xu, jeune chinoise

Au mois de juillet, j'ai passé 2 semaines chez une amie dans le Vercors. Outre le plaisir d'habiter quelques temps ce lieu magnifique où il était possible d'aller au marché et de revenir en traversant une rivière au coucher du soleil, ou encore de contempler les falaises rougissantes tout en prenant sa douche (ce que même une suite présidentielle ne saurait offrir), j'ai pu participer à plusieurs activités de Causes aux Balcons.

La première fut la sortie de la revue Gong à l'atelier du Hanneton à Charpey le 14 juillet. J'ai ainsi assisté à une performance de sculpture sur argile et à une danse avec des oiseaux(1). Je n'avais jamais rien vu de tel. Les spectacles étaient en extérieur, dans un environnement naturel et puis il y avait des jeunes, mais aussi des familles, des personnes âgées et des enfants, c'était très convivial. Rien à voir avec ce dont j'ai l'habitude en Chine : espace confiné et lumières clignotantes au milieu des grands immeubles.

Et puis j'ai eu la chance d'aller voir les artistes en résidence à Saint Julien et d'être présente à l'installation des cariatides(2). Prendre des pierres de la montagne, les sculpter et les replacer dans leur environne-



ment : j'ai trouvé l'idée humble et naturelle. Elles ont trouvé de belles places au bord du chemin. On aurait dit qu'elles y prenaient vie. Il est possible de les croiser par inadvertance en allant se promener, et je pense que cela ne procure pas du tout la même émotion qu'au musée. Placer ces œuvres dans une galerie, dans un espace fermé, aurait été comme cueillir des fleurs pour les mettre dans un vase.

## Vincent Dardun, choranchois

Le 24 octobre, à l'initiative de l'association locale Causes aux Balcons, une trentaine de curieux ont répondu présent sur la route d'Herbouilly pour aller découvrir les sculptures de visages réalisées par l'artiste Ro-



bert Kéramsi dans les roches du Pas du Fouillet.

La marche d'approche très conviviale fut l'occasion pour certains d'entre nous de nouvelles rencontres et de nombreux échanges.

Peu avant l'arrivée au pas du Fouillet, Robert Kéramsi nous accueillait avec d'étonnants et saisissants portraits peints sur toile de jute et dont les expressions prenaient forme grâce à de simples pinces à linge! Face à une assistance admirative, Robert a ainsi donné vie à l'un de ses portraits éphémère.

Quelques pas plus loin, nous étions invités à découvrir une grosse tête parmi les rochers; cette présence sculpturale est la plus imposante des Embusqués, ainsi nommés par



Robert, pour évoquer les traces de l'homme dans l'histoire de ce massif du Vercors.

Chasseurs-cueilleurs, bergers, charbonniers, moines, contrebandiers, résistants, ils ont été nombreux à nous précéder sur ces pas à l'assaut des plateaux.

Au sud est du pas du Fouillet, en descendant vers Saint Julien en Vercors, nous avons cherché les neuf têtes émergeant de la crête de Chalimont. Nous en avons d'abord trouvé une, puis deux, puis 6, puis 12! A force de chercher des visages, nous finissons par en voir plein et ne savions

plus s'ils étaient l'œuvre de l'artiste ou simplement de la nature. Ici l'imagination créatrice se révèle parfaitement intégrée dans un somptueux décor naturel; aux détours des chemins la démarche culturelle de Causes aux Balcons nous a tous séduits !

■ **Coline Blervacq pour Causes aux balcons**

(1) *Gong est la revue artistique participative éditée par Causes aux Balcons. Pour la sortie de la 1ère revue, l'association avait proposé une soirée de performances improvisées de sculpture (Robert Kéramsi), danse (Laura Castiglioni) et musique (Compagnie Carcara).*

(2) *Le sentier Atlante et cariatide comporte 3 œuvres sculpturales de Michèle Cairic, Alain Meunier et Jérôme Aussibal, à découvrir sur le chemin qui mène de Saint Julien à la Porte du Diable.*

**Page de gauche de haut en bas**

Balade au pas du Fouillet  
Installation d'une cariatide  
L'artiste Robert Kéramsi

**A droite**

Une sculpture au pas du Fouillet

..... *Cet automne à Saint-Julien*

## Pédal'Douce édition 2020

Pour la 4e année, l'association de Parents d'Elèves de St-Martin-en-Vercors et St-Julien-en Vercors a organisé la Fête de la mobilité douce, Pédal'Douce.

Pour cause de crise sanitaire la journée du 19 Septembre a dû être annulée. Celle du vendredi 18 septembre a été maintenue.

Comment visionner des films à l'aide d'un vélo générateur d'électricité? Les élèves de l'école de Saint-Martin l'ont appris. L'association Ciné-cyclo est venue leur montrer que l'on pouvait regarder un film à la force des mollets. Ils ont dû pédaler pour que les films soient projetés. En fin d'après-midi, à la salle des fêtes de St-Julien en Vercors, de nouvelles projections de courts métrages ont eu lieu, toujours grâce à un pédalage énergétique sur un vélo.

Et, après un repas partagé au jardin de la Grange Marcon, retour sur le vélo de Cinécyclo pour ceux qui avaient encore la banane! Projection d'un film documentaire, suivie d'échanges sur le thème des mobilités en partenariat avec le Parc du Vercors et Dromolib.

Lors de cette animation la voiture électrique ZOE en autopartage pour tous les habitants du Vercors Drômois a été présentée par la SAS Vercoresoleil. C'était donc une Version réduite pour Pédal'Douce en 2020... RDV à l'année prochaine. ■ **MOB**

**De haut en bas**

Un vélo pour regarder des films  
Projection avec Cine-cyclo en soirée





## Certains se souviendront!

Les années passent et avec elles, l'allure du village se modifie. Chaque municipalité marque de son empreinte de façon plus ou moins importante son cachet.

Au long des décennies, on supprime, remplace, aménage, crée... Rien n'est fait sans raison : nécessité ? mode ? désir d'embellissement ou tout simplement de changement ? Depuis les années 1950, des transformations notables sont réalisées.

A la sortie Sud du village, depuis des décennies, de belles lauzes bordent les côtés de la route. Elles témoignent d'un travail collectif des Anciens. Elles vont subir un mauvais sort. En effet, la circulation et le gabarit des véhicules augmentant, on trouve bon d'élargir la voie en supprimant de nombreuses lauzes, surtout côté Est. Heureusement, il en reste quelques-unes ! Maintenant, les véhicules arrivant trop vite dans le village, on cherche à les ralentir

avec des chicanes de rétrécissement !!!!...

Au Sud du village, l'étrait, (nom daphinois du « travail ») permet aux paysans de faire ferrer leurs vaches et leurs chevaux. Monsieur Charles Bonnard, maréchal ferrant à Villard

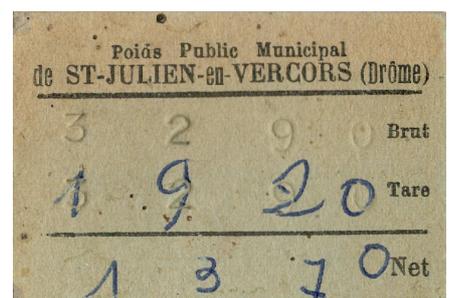
*« Au long des décennies, on supprime, remplace, aménage, crée. Rien ne s'est fait sans raison. »*

de Lans, descend sur demande. Les vaches sont ferrées car, en plus de donner du lait 2 fois par jour, elles travaillent dans les champs et marchent sur les chemins de pierres. Actuellement, simplement laitières, elles ne sont plus ferrées.

Sur le trottoir du café Brochier, une pompe à essence alimente les quelques voitures de passage. Elle est retirée dans les années 80. Matériel obsolète ? Vieillesse du proprié-

taire ? Concurrence ?

La bascule, si importante pour les transactions de foin, de bois etc. est installée en 1896 contre le chœur de l'église et y reste jusqu'en 1921. Afin d'ériger un monument aux morts et après des débats houleux, elle est transférée au Nord du village. Il faut savoir qu'une fois la pesée réalisée, on va boire un coup au café ! C'est donc un manque à gagner pour le café Brochier situé à proximité. Au fil des années, le plateau en bois se fragilise et ne résiste pas car il ne s'agit plus de chars de foin ou de bois mais de camions de plus en plus gros et donc plus lourds. Alors,

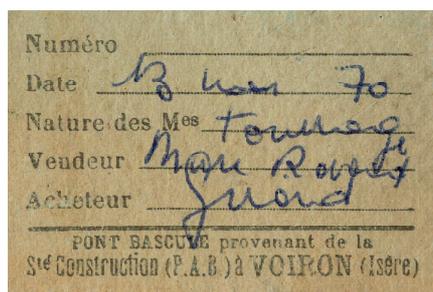


une dalle en béton remplace les planches. Malheureusement, le mécanisme très ancien demande un changement. Face au prix de la réparation et du peu d'utilisateurs, on supprime définitivement le plateau en 2016 ; seuls restent en souvenir la cabine vitrée et son fléau, mis en valeur par le groupe patrimoine.

Pas ou peu de salle de bain dans les maisons... À l'emplacement actuel de l'école maternelle, des douches municipales sont créées dans les années 30 : 3 cabines, eau chauffée par un poêle à bois qu'active l'employé municipal. Beaucoup se souviennent de Marius Pascal et de sa patience. Ces douches fonctionnent le samedi, et le mercredi pendant l'été, avec la venue des touristes et l'ouverture des maisons secondaires. Elles disparaissent avec l'arrivée des douches dans les foyers. On raconte que l'instituteur, Monsieur Reynier, a refusé l'installation d'une douche dans son appartement à l'école pour ne pas être un privilégié par rapport au reste de la population.

A la maison, pas de machine à laver. On lave le linge dans des bennes ou on vient aux lavoirs. En effet deux bassins sont à disposition : l'un en pierre de taille à l'entrée gauche du cimetière, en contrebas du chemin, sous les sapins ; l'autre, lui aussi en pierre de taille, magnifique sur la place du village, complète parfaitement la fontaine. L'eau de son trop plein court dans un caniveau le long de la route et fait la joie des enfants. Il est détruit en 1956 pour faire un parking avec platane !

On utilise aussi ce qui existe. Dans les locaux communaux -poste et ancienne cure- on aménage des appartements en location et un foyer de ski



de fond rue de l'étrait dans l'ancienne école.

On construit une salle des fêtes inaugurée en 1953, et plus tard, une crèche dans les locaux scolaires.

De telles opérations nous montrent bien les changements et les évolutions de la société notamment dans la façon de vivre : plus de confort (machine à laver, salle de bain), plus de circulation. Mais une chose est certaine : actuellement, on fait sans doute beaucoup plus attention à l'esthétique et à la valeur patrimoniale des choses, tout en évoluant avec le progrès. Les groupes « patrimoine » qui fleurissent dans de nombreux villages en sont le signe et c'est tant mieux ! ■ FC

**En haut, à gauche**

Au premier plan, l'ancien lavoir

**En haut, à droite**

Devant le Café Brochier, une ancienne pompe à essence

**Au milieu**

Contre le chœur de l'église, l'ancienne bascule

**Ci-contre**

Deux tickets de pesée

## Chemin(s) faisant, une histoire des routes en Vercors

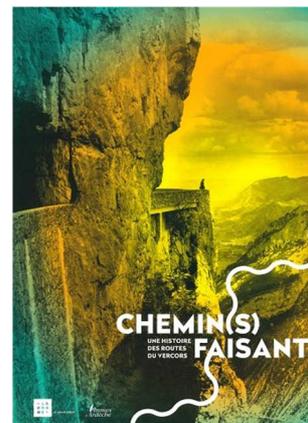
On parle régulièrement du Vercors en termes de forteresse naturelle difficilement franchissable. Les recherches d'une équipe de scientifiques, préhistoriens, historiens, anthropologues, doctorante en histoire contemporaine, conservateurs de musées... prouvent largement le contraire. Leurs travaux sont l'objet de cette exposition produite par le département de la Drôme, la direction de la Culture et du Patrimoine, la conservation du Patrimoine et des archives départementales dans le cadre de la valorisation des « Sublimes routes du Vercors ».

Dès l'antiquité, les hommes ont parcouru et exploré nos montagnes, pour des raisons économiques et aussi par esprit d'aventure... Les fouilles archéologiques ont démon-

tré un lien fort entre les plaines environnantes et le massif. « Les chemins piétonniers comme muletiers et les drailles sillonnaient la montagne avant la conquête romaine ».

Parce que la roche calcaire de la Quérie, à 1800 m d'altitude, présente les caractéristiques d'un marbre, les Romains ont aménagé une voie permettant de descendre des blocs de plus de 6 m jusqu'à Die.

La longueur et la rigueur des hivers auraient empêché une installation permanente des hommes sur le massif du Vercors, de la disparition de l'Empire Romain jusqu'au Xème siècle, date d'un réchauffement climatique. A la belle saison, les prairies d'altitude étaient pâturées par le bétail et des provisions étaient engrangées pour l'hiver ...



A partir de ce moment le massif se peuple et chaque paroisse organise son réseau de sentiers et de chemins. L'apothéose est au XIXe siècle, lorsque les hommes ont décidé de construire ces routes vertigineuses à flanc de falaises. Elles vont faciliter les échanges entre le massif et la plaine. Cette exposition richement dotée de photographies, documents historiques, objets, maquettes nous présente d'une manière attrayante cette longue histoire. Un catalogue de l'exposition est en vente aux archives départementales et en librairie. Et vous pouvez aussi découvrir sa version virtuelle sur : [archives.ladrome.fr](http://archives.ladrome.fr)

[cheminsfaisant.ladrome.fr](http://cheminsfaisant.ladrome.fr)

L'exposition a fermé ses portes le 19 Décembre. Une version itinérante sera diffusée sur le territoire. ■ CT

## Promenade dans des archives inattendues !

En 2014, des papiers anciens datant du début du XXe siècle étaient découverts dans un grenier de Pont-en-Royans.

Examinés par l'Association « Si Pont en Royans m'était conté », il est apparu qu'une partie d'entre eux correspondaient aux archives 1910-1919 de l'entreprise de commerce de bois d'Octave Caffin à la Balmede-Rencurel. Catherine Benech en a tiré un article publié dans le dernier numéro des Cahiers du Peuil.

Cette découverte était excitante car le nom Caffin ne nous était pas inconnu. En effet Marie Girodin nous parlait souvent d'un Mr Caffin qui

habitait à Saint Julien, en la maison de Cournouze, avant la guerre de 14. Les souvenirs de la grand-mère de Marie sont repris dans un document sur l'histoire de Cournouze que nous pouvons communiquer aux personnes intéressées.

Avec l'aide de Catherine Benech et d'Annie Glénat, nous avons poursuivi le dépouillement de ces archives en nous concentrant sur Cournouze. Malheureusement, les documents concernent essentiellement la scierie de la Balme de Rencurel (commandes, livraisons, factures, coupes de bois, ...), et non pas la gestion familiale. Néanmoins au terme du dépouillement des 31 kg

d'archives, quelques rares indices ont pu être recueillis.

Ainsi des talons de chèques miraculeusement conservés ont permis de déterminer la date d'achat de la propriété au 20 juillet 1916 (et non pas « avant la guerre 14 » comme le pensait Marie Girodin), ainsi que le prix, 16440 Frs. Le calculateur de l'INSEE indique qu'en terme de pouvoir d'achat actuel, cette somme correspond à environ 43500 €.

Bien entendu, les informations recueillies dans le dépouillement de ces archives seront à terme intégrées dans le document sur l'histoire de Cournouze.

En attendant, nous partageons avec vous l'un de ces documents : la facture et la description d'une voiture achetée le 1er août 1913, au prix de 9000 Frs (environ 28600 €). Et une photo de cette très belle voiture qui a dû traverser Saint Julien à la fin de la Belle Époque. A noter que les roues en bois étaient équipées d'« enve-

loppe » à air Michelin, dont la réparation suite à « des coupures intéressantes les toiles et les parois râpées et coupées » nécessitait l'envoi à l'usine de Clermont-Ferrand, pour un coût de 166,60 Frs pièce...

Intéressante indication sur l'état des routes de l'époque ! A suivre... ■ Annie et Jean-Luc Destombes



## Appel aux habitants

### Conducteurs pour le Vercors Express



Le Vercors Express est un transport partagé sur le Royans-Vercors. C'est le prolongement d'un service mis en place par le Centre Social de Saint-Jean pour le Royans avec des équipes de bénévoles qui prennent le volant d'un véhicule pour assurer le transport d'habitants au sein du territoire. Ce service est ouvert à toute personne majeure adhérente. Cette adhésion, familiale et annuelle, est obligatoire (5€ + 2 tickets gratuits la première année). **Pour le fonctionnement du service, des bénévoles sont nécessaires.** N'hésitez donc pas à vous signaler si vous accepteriez de donner un peu de votre temps pour transporter des personnes isolées !

Renseignements auprès de la mairie ou du centre social La Paz



### Et si nous chantions le 1er mai en 2021?

La Commission animation, sport et culture souhaiterait faire revivre à Saint Julien la jolie fête traditionnelle du 1er mai, abandonnée depuis quelques années. Pour cela nous cherchons une ou plusieurs personnes qui veulent bien porter ce projet. Pour celles et ceux qui ne connaissent pas, cette fête est facile à mettre en place, il s'agit d'une déambulation de maison en maison en chantant des chants traditionnels. ■ MR

Contactez la mairie ou Touria Barthe, responsable de la commission Animations au 06 95 07 71 86

TRAVAUX MÉCANIQUES  
Agent exclusif des Automobiles  
La Buire — Sizaire et Naudin  
et  
Véhicules Industriels Ariès  
VENTE - ÉCHANGE - LOCATION  
Stock Michelin  
Télégramme : DARU - SAINT-MARCELLIN  
Téléphone 42

GARAGE CENTRAL  
F. DARU  
Propriétaire  
SAINT-MARCELLIN (Isère)

Monsieur O.- C A F F I N, Scierie Hydraulique, à La Balme, Doit  
les marchandises ci-après, payables à St-Marcellin :  
Mes Traites ne sont pas une dérogation au lieu de paiement.  
Saint-Marcellin, le 1<sup>er</sup> Août 1913. / Saint-Marcellin - Isère

Une Voiture " Buire " Chassis Série 7.500 type 1.913  
N° 7.525 - Moteur N° 7.512, C.D.V.- N° 7.532  
POINT N° 7.530 -  
Sur Roues bois de 815-105 - sur Pneus MICHELIN  
de même dimension lisses à l'Avant et ferrés à  
l'arrière.-  
Réservoir sous l'Avant du Torpédo.-  
Carrosserie Torpédo à 4 places de luxe DECURTIL  
Ailes tôles d'acier moulurées, celles avant  
avec cornières et joues : grands marchepied-  
Porte-phares, porte-lanternes : porte-pneus  
coté droit: tapis moquette à l'arrière, et  
tapis caoutchouc à l'avant.-  
Une capote toile double extension, rideaux  
allant jusqu'à la glace, et 2 miens de chaque  
coté - 2 verrous de sûreté aux portes arrières  
Barre cuivre pour couverture-  
Une glace pare-brise à l'avant à double articulation  
cadre cuivre.-  
Un porte-Bagages spécial à l'arrière Torpédo -  
avec grandes courroies cuivre.-  
canalisation acétylène  
Outillage complet, fourni par l'Usine -  
ACCESSOIRES

1 Garniture de phares " BOUILLET " avec miroir MANGIN  
comprenant 2 phares, 2 lanternes carrées, 1 lanterne  
arrière, et 1 Générateur -  
1 Corne et 1 Autovox tout placé -  
1 Compteur de vitesse sur Moyeu<sup>x</sup> Roue droite -  
1 Roue de secours complète -  
1 coffret - le tout 9.000,00

SWANER EN VOTRE REGLEMENT



## Les p'tits écoresponsables de demain



**A** l'école maternelle, mardi 10 novembre, nous avons eu l'intervention de Laurine et Charlène, qui travaillent au Parc Régional du Vercors. Elles sont venues nous proposer des ateliers que nous devons faire au printemps dernier mais qui avaient été annulés à cause du confinement.

Ces ateliers étaient très variés et ont énormément intéressé les enfants qui se sont pleinement investis dans chacun d'eux. Ils ont ainsi appris à reconnaître les différentes matières d'objets afin de trier les déchets recyclables, puis ont découvert le principe d'un lombricomposteur qui a suscité beaucoup de questions !

Enfin, les enfants ont pu fabriquer eux-mêmes de la peinture végétale à base de chou rouge, en créant différentes nuances de couleur grâce à l'ajout de bicarbonate de soude ou de vinaigre. Ils ont ensuite pu utiliser cette peinture dans des productions personnelles libres pour révéler leur côté artistique !

Cette intervention très riche ayant suscité beaucoup d'intérêt pour un sujet particulièrement important qu'est celui du respect de l'environnement, il me semble important de la faire perdurer en raccordant les élèves au projet communal de tri de déchets et de compost collectif.

Il me semble en effet primordial d'éduquer les enfants sur ces points dès le plus jeune âge. Ils sont les adultes de demain, mais les acteurs d'aujourd'hui, et si l'on veut ancrer en eux des comportements responsables de l'environnement, il est important de les faire découvrir le

plus tôt possible afin d'éviter toute mauvaise habitude qu'il est bien souvent plus difficile de changer ! Et si les enfants deviennent les éducateurs des adultes sur ces points, un vent nouveau pourra souffler sur notre planète et nous aurons alors peut-être une chance de pouvoir la sauver ensemble !

■ Isabelle Benoît



### Ecole maternelle de Saint-Julien

**18 élèves** dont 4 de petite, 10 de moyenne et 4 de grande sections.  
Enseignante : Isabelle Benoît  
ATSEM : Laurence Drogue  
Les 35 élèves du CP au CM2 de Saint-Julien et Saint-Martin sont scolarisés dans deux classes de l'école de Saint-Martin.



#### En haut

Avec de la peinture végétale fabriquée à l'école

#### Ci-contre

On trie les déchets recyclables

#### En bas

Lombricomposteur



# Ailleurs en Vercors

Lou Becan vous emmène découvrir l'actualité de nos « voisins », ces villages de Rencurel à La Chapelle où nombre d'entre nous avons aussi nos habitudes !

..... *Saint-Martin-en-Vercors*

## Compagnie La Cyrène, Jacquotte et Michel Fontaine. Le 1er Bazar de Saint-Martin

Cette maison au cœur du village de Saint-Martin-en-Vercors était en bien triste état, ils l'ont transformée en une demeure coquette en respectant son histoire, de jolis volets rouges pour la rendre visible entre l'hôtel du Vercors et l'église, un accordéon accroché à son flanc pour signer leur présence... c'est la maison de Jacquotte et Michel Fontaine. Lui, Michel est un artiste comédien, musicien, conteur, saltimbanque professionnel... Elle, Jacquotte est une enseignante fraîchement retraitée et l'accompagne, depuis toujours, dans ses créations. 32 ans de création musicale et théâtrale soit plus de 30 000 spectacles joués depuis 1989 pour la Compagnie La Cyrène, à travers l'Oise qu'ils viennent de quitter définitivement pour s'installer à Saint-Martin-en-Vercors ; plus de 120 spectacles accueillis dans leur « Théâtre International Paysan » depuis 1998 , pour tout public, entouré de nombreux artistes professionnels et amateurs

bénévoles pour offrir, pour le bonheur de tous, un théâtre populaire fait de bouts de ficelles parfois... La grange attenante à la maison, au centre du village, ne pouvait que les séduire, elle deviendra la « Grange Ouverte », salle de spectacle et d'exposition...

Pour la fête du bleu 2019, la maison et la grange ont été investies pour un spectacle aux fenêtres : « L'Hôtel des voyageurs » et une exposition des tableaux de peinture d'Yvan Escribe.

Cet été, pour mettre le village dans l'ambiance, plus de 150 accordéons



ont pris place derrière les vitrines des commerçants et des habitants de St-Martin à St Julien. Du 8 au 14 Août, les valises à peine vidées, Michel Fontaine et ses artistes, dont de nombreux habitants du plateau, avec l'aide du Comité des fêtes de St-Martin, ont créé le 1er Bazar... autour de l'accordéon et de la joie de vivre. Trois déambulations menées par Alphonse (alias Michel), cheminant dans le village grâce à des créa-

tions artistiques par des plasticiens sur le thème de l'accordéon avec des paravents tout le long du parcours, racontant une histoire de vie. Tous les soirs, « Chansons aux fenêtres » sont interprétées par plus d'une trentaine de bénévoles et d'artistes professionnels accompagnés à l'accordéon :



« Chansons aux fenêtres »

« Accordez, accordez, accordez donc

l'aumône à l'accordéon l'accordéon » Serge Gainsbourg...

La grange a été investie pour une exposition sur « la Joie de vivre » : sculptures d'artistes, mise en scène d'une table de banquet, robes de fêtes des années 1930 (prêtées

par Mr Alain Derbier, Musée de Rochechinchard). Des vêtements de fêtes religieuses des années 30, fournis par l'abbé Pierre Vignon, étaient exposés dans l'église de St Martin dans une installation du Groupe Patrimoine du Vercors.

pour l'occasion, pendant cette semaine d'Août... De quoi donner rendez-vous aux habitants du village de St-Martin et des villages voisins à un nouveau bazar en Août 2021 sur le thème du pain et des fours à pain.... ■ CT



Spectacle



La « Grange ouverte »

..... Rencurel

## Journées du patrimoine

Les 19 et 20 septembre, le vieux four à bois a ravivé sa flamme dans la vallée fossile des Rimets et des animations ont été proposées tout autour. Au programme, café, brioche et un temps musical par la Batucada "Big Barouf" qui regroupe des musiciens du Vercors.

L'association Les Amis des Coulmes a préparé le repas offert aux habitants par la commune.

Une balade théâtrale a ensuite emporté les spectateurs dans une histoire vieille de 120 millions d'années, à une époque où le Vercors était une mer. Et, pour continuer de découvrir et comprendre ce patrimoine géologique, une visite accompagnée et gratuite de la vallée fossile ainsi qu'un jeu de piste ont été organisés par le département de l'Isère. ■ MOB



## Expo photos

De belles photographies dans une belle grange à St-Martin-en-Vercors - une exposition organisée par le Groupe Patrimoine du Vercors, du 20 au 27 Septembre 2020.

Bruno Bégou, photographe amateur, « revendiquant des clichés « naïfs » et sans retouches », souhaitait partager sa passion de photographe et de la nature à travers une exposition de 70 photographies animalières. Il voulait ainsi rendre hommage aux pionniers qui ont œuvré, il y a 50 ans, pour la création du Parc Naturel Régional du Vercors.

La « Grange ouverte » de Jacquotte et Michel Fontaine était toute indiquée pour mettre en valeur cette riche exposition de photographies de St-Nazaire-en-Royans au Grand Veymont. L'éclairage, prêté par la Cie de La Cyrène, les pierres apparentes de la Grange, la décoration et la sculpture du « guetteur » ont magnifié ces photographies...

« Chaque prise de vue est un regard échangé avec un animal dans un paysage façonné par la nature ou par le labeur de femmes et d'hommes qui ont vécu sur le territoire et qui l'aimaient » dit Bruno... Et c'est vrai que l'animal le regarde sur beaucoup de ses photos.

Lors de cette semaine, deux conférences se sont tenues dans l'église (avec l'aimable autorisation de la paroisse et de la mairie) :

1) La LPO -la ligue pour la protection des Oiseaux- a présenté la faune et la flore du Vercors et, en fin d'après-midi, une sortie naturaliste s'est déroulée (sous la pluie) à Herbouilly.

2) Paléontologue, spécialiste des ours ayant vécu sur le Vercors, Alain Argant a parlé de ses recherches et découvertes.

Pour clôturer l'exposition, en fin de journée, les « Faucon'folk » ont joué et chanté l'Oiseau ...

Environ 250 visiteurs se sont arrêtés à la Grange pour regarder, discuter avec Bruno sur son art de photographe. Les enfants des deux classes de St Martin ont été captivés par les réponses de Bruno sur son travail d'approche, sa patience et le silence nécessaire pour (peut-être) réussir sa photographie, ils ont été impressionnés par l'équipement de camouflage nécessaire ainsi que le téléobjectif .... Une passion est peut être née parmi un des enfants ? ■ CT

### De haut en bas

Jeunes enfants de l'école en visite à la Grange



## Une voiture électrique (Zoé) en autopartage !



Ce véhicule électrique est mis à disposition par la Centrale Villageoise VercorSoleil. Toute personne résidant, travaillant ou visitant le plateau peut l'utiliser. Elle peut aussi être empruntée pour des déplacements professionnels.

Elle est réservée à la demi-journée (20 €), la journée (40 €) ou la semaine (210 €). Son point de stationnement se situe devant la Mairie de La Chapelle en Vercors, où une place de recharge lui est dédiée. Pour pouvoir l'utiliser, il suffit d'effectuer une demande de réservation en ligne sur la page dédiée du site [echodesfalaises.org](http://echodesfalaises.org)

Avant la première utilisation, il sera demandé à l'utilisateur de signer un contrat de mise à disposition et une présentation du véhicule et du service sera faite par un bénévole de Vercorsoleil.

A terme, si l'expérimentation, pour laquelle la Centrale Villageoise VercorSoleil s'est engagée à supporter les frais d'achat et d'entretien du véhicule sur 2 ans, s'avère emporter un vif succès, il sera envisagé de monter un dossier de demande d'aides auprès de la région pour équiper chaque village du plateau d'une voiture électrique en autopartage.

Vous me direz que c'est peu pratique de venir chercher la voiture depuis Saint Julien. Mais, le faire, en cette période d'expérimentation permettra de montrer l'intérêt pour le concept et sera un argument pour développer le projet avec une voiture en auto-partage dans chaque village. ■ MOB

## De nouveaux services en Vercors

### L'Atelier Fleuri



Une jeune fille de 18 ans qui ouvre un commerce de fleurs, ce n'est pas commun... Une fleuriste à la Chapelle-en-Vercors, c'est une première.

Nais Clary, suite à un sondage sur le plateau du Vercors, a ouvert son magasin le 19 mai 2020. « *Depuis l'âge de 10ans, je voulais ouvrir une boutique de fleurs* », dit-elle avec un grand sourire.

Des fleurs coupées, des plantes d'intérieures et d'extérieures, de la décoration, des plaques funéraires, des fleurs artificielles, des gerbes commémoratives, Nais est à l'écoute. Elle connaît son métier avec perfection et vous apporte un conseil bienvenu. « *Les gens jouent le jeu et semblent satisfaits de mes services car ils reviennent....* ». Tous les lundis, elle fait son réassortiment de fleurs auprès de ses fournisseurs sur Mours-St-Eusèbe ou Valence.

Mardi, mercredi : 9h30>12h / 15h>18h  
Jeudi : 9h>12h30 / 15h>18h  
Vendredi : 9h30>12h / 15h>18h30  
Samedi : 9h>12h30 / 15h>18h30  
Dimanche : 9h30>12h30

**Avenue des Grands Goulets**  
tél : 07 82 61 44 18 / Facebook  
latelierfleuri33@gmail.com



Le magasin de Nais à La Chapelle

### La Chapelle Optic



Pour mieux voir, quoi de mieux que des lunettes ! Après une étude de marché et pour développer un service de proximité sur la Chapelle, une boutique de lunettes s'ouvre au rez-de-chaussée de la Maison de santé. Julie Py, opticienne depuis 8 ans et sur le Vercors depuis 6 ans, associée de Damien Collet, Vision Plus, de Villard-de-Lans ouvre « La Chapelle Optic » le 18 Juillet

Des lunettes de vue et solaires pour hommes, femmes et enfants, de différentes marques, sont à choisir après un test de vue si besoin... Si les lentilles vous tentent, n'hésitez pas, Julie saura vous conseiller. « La Chapelle Optic » peut vous proposer des photos d'identité, des produits de nettoyage.

Mercredi, jeudi et samedi :  
9h30>12h 30/ 14h>18h

**Avenue des Grands Goulets**  
tél : 04 75 24 80 72  
lachapelloptic@gmail.com



Mesdames Julie Py et Sophie Imbault-Huart

### Vercors audition



Et pour mieux entendre, Sophie Imbault-Huart, audioprothésiste, sera à votre écoute !

Elle vous propose des contrôles d'audition gratuits (non médical), des tests des appareils en situation réelle (voir condition en magasin), un tiers

payant sécu/mutuelle.

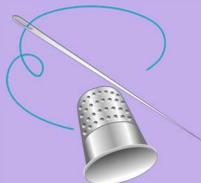
Des protections sur mesure anti-bruit et anti-eau sont également à votre disposition ainsi qu'un entretien et des réparations suivant les marques.

Des paiements 10 fois sans frais sont possibles (voir les conditions en magasin). ■ CT

Jeudi : 9h30>12h 30/ 14h>18h  
Sur rendez-vous

**Avenue des Grands Goulets**  
tél : 06 43 06 46 50  
vercorsaudition@gmail.com

## Donnez une nouvelle chance à vos vêtements! Verta' Couture vient de naître à Saint-Martin



Une création, une retouche, une réparation et/ou une transformation...  
Faites appel à Verta' Couture qui a vu le jour en 2020 ! ■ CT

**Vanessa Albiero,**  
180 Chemin de la Giraude  
06 84 73 16 19



# quelques *infos* pratiques



## Mairie, agence postale

Ouverture : de 9h à 12h

Les lundi, mardi, jeudi & vendredi  
Fermeture le mercredi et **du 24 décembre au 4 janvier**. Lors des fermetures : colis et courriers en instance déposés à la Poste de La Chapelle.

Contacts : 04 75 45 52 23:

mairie.stjulienvercors@wanadoo.fr

www.stjulienvercors.fr

Permanence du maire sur RDV

Formalités administratives :

>Pour les élections départementales et régionales 2021, inscription sur les listes électorales jusqu'au 6<sup>e</sup> vendredi avant les élections (ces élections devaient être reportées en juin)

>Recensement militaire à effectuer en mairie dans le mois suivant les 16 ans.

>Demandes de certificat d'immatriculation (carte grise) et de renouvellement de permis de conduire : uniquement de manière dématérialisée sur le site : [drome.gouv.fr](http://drome.gouv.fr) rubriques, démarches administratives

>Délivrance et renouvellement de carte d'identité et de passeport : s'adresser à la mairie de la Chapelle-en-Vercors pour une prise rendez vous préalable au 04 75 48 20 12

## Trésorerie de La Chapelle

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. 04 75 48 21 50

## Crèche Les Vercoquins

Accueil du lundi au vendredi, de 8h15 à 18h. Inscription obligatoire

## Portage de repas

Portage de repas à domicile pour les personnes âgées ou malades confié par la CCRV au Centre social La Paz de Saint-Jean. 04 75 47 76 55

## Assistants maternelles

■ Christine Blanc : 04 75 47 08 97

Le village / Saint-Julien

■ Laurence Drogue : 06 0864 4917

Ponçon / Saint-Julien

■ Claire-Lise Fillet : 06 26 15 57 76

La Martelière / Saint-Julien

■ Mélodie Torteze : 06 12 13 56 49

Les Berthonnets / Saint-Martin

## Espace France Service et Centre de Ressources Multimédia de Saint-Jean

Assistance aux démarches administratives (CAF, Pôle Emploi, CPAM, dossiers retraites ...) ainsi qu'un accès à un espace informatique et ateliers pour découvrir et maîtriser l'outil informatique, avec ou sans RDV. 04 75 05 21 12

## Transport à la demande

Réservation obligatoire 24h minimum avant le début de la course au :

0 810 26 26 07. Services assurés vers

Villard-de-Lans pour les lignes de bus et vers le marché de La Chapelle le jeudi par les Taxis Ferlin.

## Royans Express

Service de transport à la demande sur le Royans et le Vercors assuré par le centre social La Paz : 04 75 47 76 55

## Infos circulation

Pour être tenu informé en temps réel des conditions de circulation notamment l'hiver, site : [vh.ladrome.fr](http://vh.ladrome.fr)

## Drôme Solidarité

04 75 79 70 09. Numéro de téléphone pour répondre aux besoins des personnes âgées et handicapées et à leurs proches, joignable toute l'année, du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

## Permanence de l'assurance maladie

Permanence à La Chapelle, uniquement sur rendez-vous au 3646 ou sur le site Internet [ameli.fr](http://ameli.fr)

## Médiathèque de La Chapelle

Ouverte : lundi 10h-12h / mercredi 14h- 17h / jeudi 10h-12h et 13h30

16h30 / vendredi 16h-18h30 / samedi 10h-12h. A côté du collège. Adhésion 10€. 04 75 48 15 92

## Déchetterie de La Chapelle

■ Du 1er juin au 30 septembre : Ouverte : lundi 13h30-16h30 / mercredi 13h30-16h30 / jeudi 9h-12h et 13h30-16h30 / samedi 9h-12h et 14h-17h

■ Du 1er octobre au 31 mai : Ouverte : lundi 13h30-16h30 / mercredi 13h30-16h30 / jeudi 10h -12h et 13h-16h / samedi 10h-12h et 14h-17h

## La Piste recyclable (recyclerie)

La Chapelle, ouverte jeudi : de 9h30 à 12h et samedi de 10h à 12h

## Professionnels médicaux et para-médicaux

### La Chapelle

■ Docteur Maire 06 09 48 89 25

■ Docteur Delorme 04 75 73 10 22

■ Pharmacie 04 75 48 20 33

■ Kinésithérapeute 04 75 48 11 69

■ Infirmiers : Domy 06 28 40 66 65 -

Bidault 06 14 40 49 20 - Philibert 06 11

14 75 22- Michelier 06 82 06 09 30

### Saint-Martin

■ Kinésithérapeute 06 24 35 11 76

■ Orthophoniste 04 75 02 54 85

■ Psychomotricienne 07 83 67 38 62

■ Sage-femme 06 08 89 61 53

■ Psychologue 06 80 23 49 86

■ Ostéopathe 06 27 22 20 02

■ Kinésologue 06 12 67 66 78

■ Sophrologue 06 80 07 03 89

■ Réflexologue 06 83 04 16 51

## Autres services

■ Communauté des Communes du Royans-Vercors 04 75 47 79 42

■ Office de Tourisme 0475 48 22 54

■ Gendarmerie 04 75 48 24 44

■ Vétérinaires 04 75 48 24 13

## N° d'urgence :

SAMU 15

Police : 17

Pompiers : 18

Numéro d'appel européen : 112

Rétro photos



Les fenaisons cet été



Spectacle des highliners autour de la grange



Un voyage dans les paysages familiaires de la Jazzie avec Denis Poitou



Cérémonie du 11 novembre



Conférence de Ronald Hubscher à Caméra en campagne



Décorations de Noël réalisées par des bénévoles



Reproduction de la fresque du fronton de la mairie par le groupe Patrimoine



Rassemblement familial en mémoire de Roger Guigou